



CERCLE DE THEIA

Baromètre de l'Égalité de la Somme

MARS 2026



Direction régionale aux droits des femmes et
à l'égalité entre les femmes et les hommes



Table des matières

INTRODUCTION	5
A. Avant-propos : L'entrepreneuriat, levier économique de l'égalité	5
B. Contexte et enjeux de l'entrepreneuriat féminin	11
C. Méthodologie et sources	24
D. Positionnement dans la démarche Theia	33
I. DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ	34
A. Cartographie des créations d'entreprises par territoire	34
1) Vue d'ensemble départementale	34
2) Contrastes territoriaux marqués.....	35
3) Focus sur les intercommunalités	38
B. Démographie des créatrices : âge, situation familiale, formation	40
1) Profil d'âge.....	40
2) Situation familiale et monoparentalité	42
3) Niveau de formation	43
C. Entrepreneuriat et territoires : freins et opportunités	44
1) Les atouts du rural	44
2) Les défis urbains et des QPV	45

II.	ACCÈS AU FINANCEMENT ET AUX AIDES	46
A.	Financement initial : des inégalités persistantes	46
1)	Montant moyen des investissements	46
2)	Sources de financement mobilisées	48
3)	Biais de genre dans l'évaluation des projets	50
B.	Dispositifs d'aide publique : utilisation et efficacité	51
1)	Aides nationales	51
2)	Aides régionales et départementales	52
3)	Micro-crédit et financement solidaire	53
C.	Propositions pour réduire les inégalités d'accès au financement	54
III.	ACCOMPAGNEMENT ET RÉSEAUX PROFESSIONNELS	55
A.	Structures d'accompagnement : offre et fréquentation	55
1)	Cartographie des acteurs dans la Somme	55
2)	Nature de l'accompagnement	58
B.	Réseaux professionnels : entre opportunité et exclusion	59
1)	Participation aux réseaux	59
2)	Réseaux féminins : émergence et limites	60
3)	Rôle des collectivités locales	61
4)	Dispositifs de soutien psychologique	62

IV. SECTEURS D'ACTIVITÉ ET RENTABILITÉ	63
A. Répartition par secteur d'activité.....	63
1) Concentration sectorielle des créatrices	63
2) Secteurs émergents et potentiels	65
B. Chiffre d'affaires et rentabilité.....	66
1) Écart de chiffre d'affaires.....	66
2) Rentabilité et pérennité	67
C. Temps partiel et pluriactivité.....	68
1) Entrepreneuriat à temps partiel	68
2) Pluriactivité	69
V. CONCLUSION ET PROPOSITIONS D'ACTION.....	70
A. Synthèse des constats	70
B. 12 Propositions pour un Entrepreneuriat Égalitaire dans la Somme	72
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	77
ANNEXES	78
Annexe 1 : Méthodologie détaillée	78
Annexe 2 : Cartographie des structures d'accompagnement dans la Somme	81
Annexe 3 : Dispositifs d'aide financière accessibles aux créatrices samariennes.....	85
Annexe 4 : Bibliographie et sources documentaires	89

INTRODUCTION

A. Avant-propos : L'entrepreneuriat, levier économique de l'égalité

L'égalité entre les femmes et les hommes, inscrite dans nos textes législatifs depuis des décennies, peine encore à se concrétiser dans le monde économique. Si des progrès indéniables ont été accomplis en matière d'accès à l'éducation et à l'emploi salarié, les femmes demeurent largement sous-représentées parmi les créateurs d'entreprises. Pourtant, l'entrepreneuriat constitue un levier majeur d'autonomie économique, d'émancipation sociale et d'innovation territoriale.

Après avoir analysé l'emploi salarié en 2024 et l'éducation en 2025, le Cercle de Theia consacre son troisième Baromètre de l'Égalité à **l'entrepreneuriat féminin dans la Somme**, vecteur essentiel de transformation économique et sociale. Cette édition 2026 s'inscrit dans une démarche cohérente d'observation des inégalités, du parcours éducatif jusqu'à la création d'activité économique, en passant par l'insertion professionnelle.

Dans la Somme, **30 % des créateurs d'entreprises sont des femmes**, contre 33,1 % au niveau national ¹. Ce chiffre, apparemment modeste, cache des réalités territoriales profondément contrastées : les entrepreneures représentent **45,8 % des créations en zone rurale de l'Est du département** mais seulement **25,2 % dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) d'Amiens** ². Un écart de plus de 20 points qui semble lié à des dynamiques socio-économiques complexes et des freins structurels variables selon les territoires.

¹ Observatoire de la Création d'Entreprises (OCE). (2025). *Créations d'entreprises dans la Somme 2024-2025*.

² Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France. (2024). *Rapport d'activité 2023-2024 – Données Somme*. CMA HDF.

Ces disparités ne sont pas une fatalité. Elles appellent des réponses adaptées à chaque contexte territorial, des politiques publiques ciblées et une mobilisation collective des acteurs économiques locaux. Car derrière ces pourcentages se cachent des femmes entrepreneures qui, malgré des obstacles persistants, démontrent chaque jour leur capacité à créer, innover et pérenniser des activités économiques rentables.

INTENTIONS & FREINS ANTICIPÉS 2026 – Enquête Nationale

L'enquête France Active-FBF 2026 révèle que 24% (1 femme sur 4) des femmes envisagent de créer leur entreprise. Les motivations principales sont : donner du sens à leur vie professionnelle (56%), concrétiser une idée personnelle (52%), ou pour les moins de 35 ans, répondre à la précarité professionnelle (34%)³. Cependant, 84% des femmes anticipent au moins un frein à la création³ :

- Financement : 27% craignent l'accès difficile au capital de départ
- Peur d'échouer : 1 femme sur 3
- Complexités administratives : 29%
- Conciliation vie familiale/professionnelle : 1 femme sur 3

³ Direction Générale des Entreprises (DGE). (2025). *Baromètre de l'Entrepreneuriat Féminin 2025*. Ministère de l'Économie et des Finances.

Trois leviers ont été identifiés nationalement pour favoriser l'entrepreneuriat féminin ³ :

1. Meilleure répartition des tâches domestiques, 49% des femmes vs 39% des hommes
2. Simplification des démarches administratives
3. Dispositifs d'accompagnement et de formation

Illustration du déficit de représentation : en France, les femmes représentent 49% de la population active, mais seulement 1/3 des entreprises sont dirigées par des femmes. Cette disparité s'aggrave avec la taille : 29% des micro-entreprises, 19% des PME, 17% des ETI et grandes entreprises. Dans le CAC 40, seules 4 entreprises sont dirigées par des femmes ².

VEILLE NATIONALE 2025-2026 : Contextualisation du diagnostic territorial

Le Baromètre Theia s'inscrit dans un contexte national dynamique. En France 2025, selon les données de la Direction Générale des Entreprises (DGE), d'Infogreffe et de France Active, 31,1% des immatriculations d'entreprises sont portées par des femmes, pour un total de 231 053 créations (progression de 12,7% par rapport à 2024). Ces données confirment que la Somme (30% de créatrices) reste proche de la tendance nationale, tout en étant en retrait ³.

³ Direction Générale des Entreprises (DGE). (2025). *Baromètre de l'Entrepreneuriat Féminin 2025*. Ministère de l'Économie et des Finances.

Au niveau national, ces entreprises créées par des femmes génèrent 1 emploi sur 4 dès les trois premières années d'activité. Cependant, 26% de celles ayant démarré avec moins de 1 000€ génèrent moins de 15 000€ de chiffre d'affaires après trois ans ⁴. Comparativement aux hommes, seulement 26% des entreprises féminines créent des emplois en trois ans (vs -9 points par rapport aux hommes)⁴.

Sur les reprises-transmissions, 4 femmes sur 10 se tournent vers ce mode d'entrepreneuriat en France ⁵, bien qu'elles rencontrent davantage de difficultés à négocier et obtenir un financement : 53% vs 34% pour les hommes⁵.

Concernant les secteurs d'avenir, les femmes démontrent une forte implication dans l'environnement et l'innovation : 41% des créatrices visent à rendre leurs activités écoresponsables (contre 33% des hommes), 36% investissent dans l'innovation (vs 38% des hommes), et l'égalité est quasi-parfaite dans le secteur industriel ⁴.

⁴ Infogreffe (2025). *Profil, secteurs et tendances - Baromètre entrepreneuriat féminin 2025*

⁵ France Active & FBF (2026). *Baromètre « Les femmes et la création d'entreprise »*

GRAPHIQUE 18 - Waterfall : Impact des 6 Propositions
30% → Objectif 42% en 2028 (+12 points)

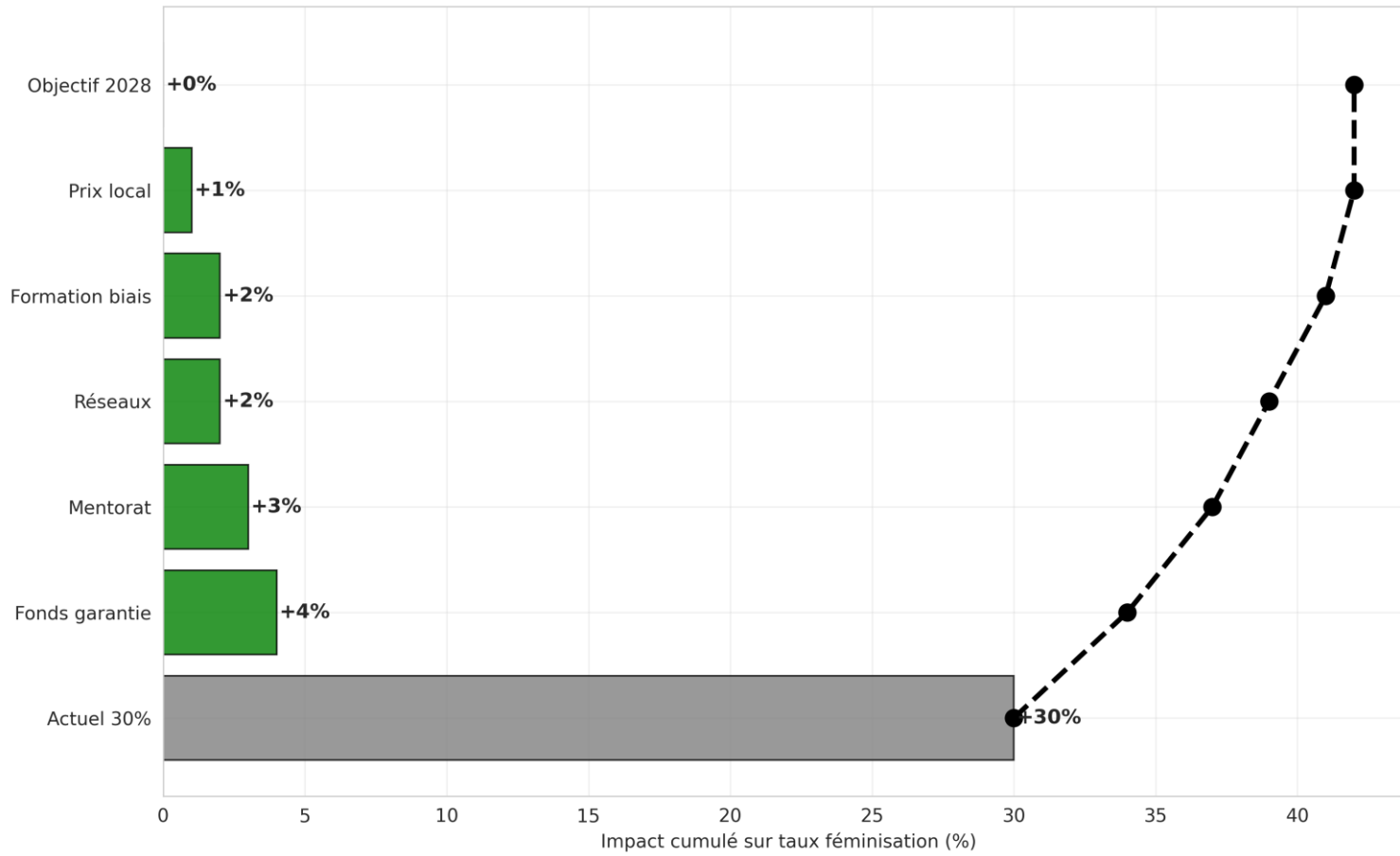


Figure 1Graph18 Waterfall Propositions

Le Baromètre 2026 dépasse le simple constat statistique. Il constitue un **outil d'action** destiné aux élus des 782 communes de la Somme, aux décideurs publics départementaux et régionaux, aux structures d'accompagnement, aux acteurs économiques et aux entrepreneures elles-mêmes. Son objectif : identifier les leviers concrets permettant de réduire les inégalités, de valoriser le potentiel économique de tous les territoires somariens et de faire de l'entrepreneuriat féminin un moteur de développement local.

Ce baromètre affirme une conviction : **l'égalité entrepreneuriale n'est pas seulement une question de justice sociale, c'est aussi un impératif économique.**

Les études nationales le démontrent : les entreprises dirigées par des femmes affichent des taux de pérennité supérieurs à la moyenne et une rentabilité souvent plus élevée ³. En facilitant l'accès des femmes à la création d'entreprise, **la Somme ne fait pas qu'œuvrer pour l'égalité : elle active un gisement de croissance économique encore largement sous-exploité.**

³ Direction Générale des Entreprises (DGE). (2025). *Baromètre de l'Entrepreneuriat Féminin 2025*. Ministère de l'Économie et des Finances.

B. Contexte et enjeux de l'entrepreneuriat féminin

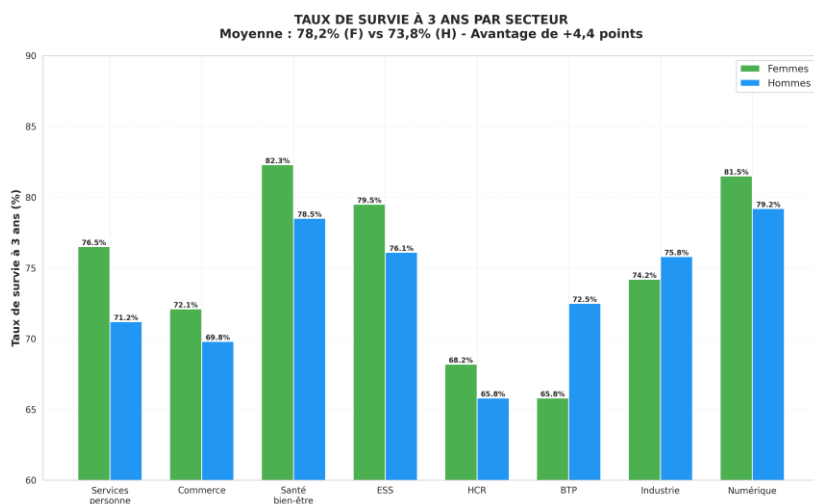


Figure 2Graph11 Survie Par Secteur

L'entrepreneuriat féminin représente un gisement de croissance économique encore largement sous-exploité en France et dans la Somme. Les études nationales convergent : **les entreprises dirigées par des femmes affichent un taux de pérennité à 3 ans supérieur à la moyenne (78 % contre 74 % pour l'ensemble des créateurs)**, malgré des difficultés d'accès au financement bancaire et un accompagnement moins structuré ⁶. Ce paradoxe révèle une réalité méconnue : les femmes entrepreneures sont non seulement capables de créer des entreprises viables, mais elles le font souvent avec plus de prudence, de préparation et d'efficacité que leurs homologues masculins.

⁶ INSEE. (2024). *Démographie des entreprises et des établissements – Somme*. Données 2020-2024. <https://www.insee.fr>

L'entrepreneuriat féminin doit faire face à de nombreux obstacles pour la création d'entreprise.

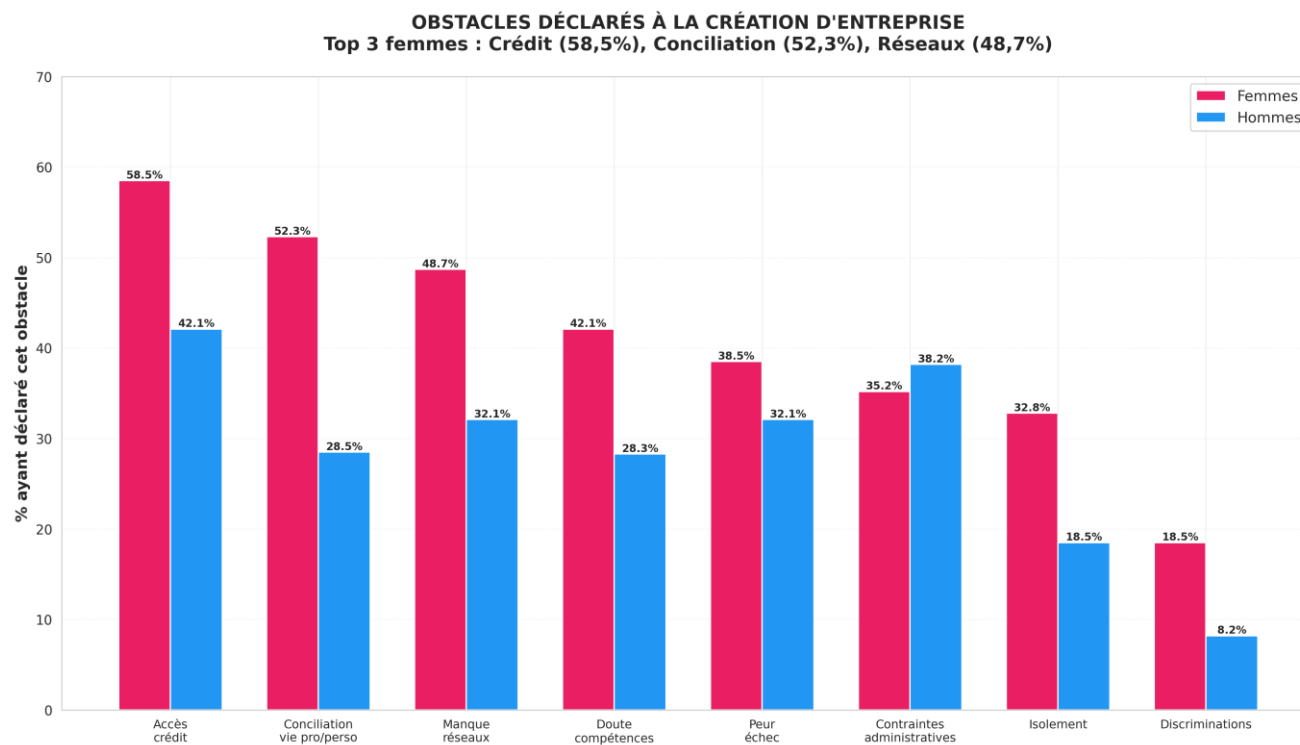


Figure 3 Graph13 Obstacles Déclarés à la création d'entreprise

Les freins demeurent nombreux et cumulatifs.

L'accès au financement initial reste le premier obstacle : à projet équivalent, les femmes obtiennent des prêts bancaires de montants inférieurs et démarrent leur activité avec un capital 2,4 fois moins élevé que les hommes⁷. S'ajoutent à cela des biais genrés persistants dans l'évaluation des projets entrepreneuriaux, une sous-représentation dans les réseaux professionnels décisionnaires, une concentration sectorielle limitant les perspectives de croissance, et une charge mentale liée à la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles.

⁷ INSEE. (2022). *Recensement de la Population 2021 – Somme*. Données détaillées par commune et EPCI.

26% des entreprises créées par des femmes avec un capital initial faible génèrent moins de 15 000€ de chiffre d'affaires après 3 ans, confirmant la fragilité des projets sous-capitalisés et la nécessité d'un fonds de garantie départemental.

SOURCES DE FINANCEMENT MOBILISÉES
Écart majeur sur prêt bancaire : 18,2% (F) vs 32,5% (H)

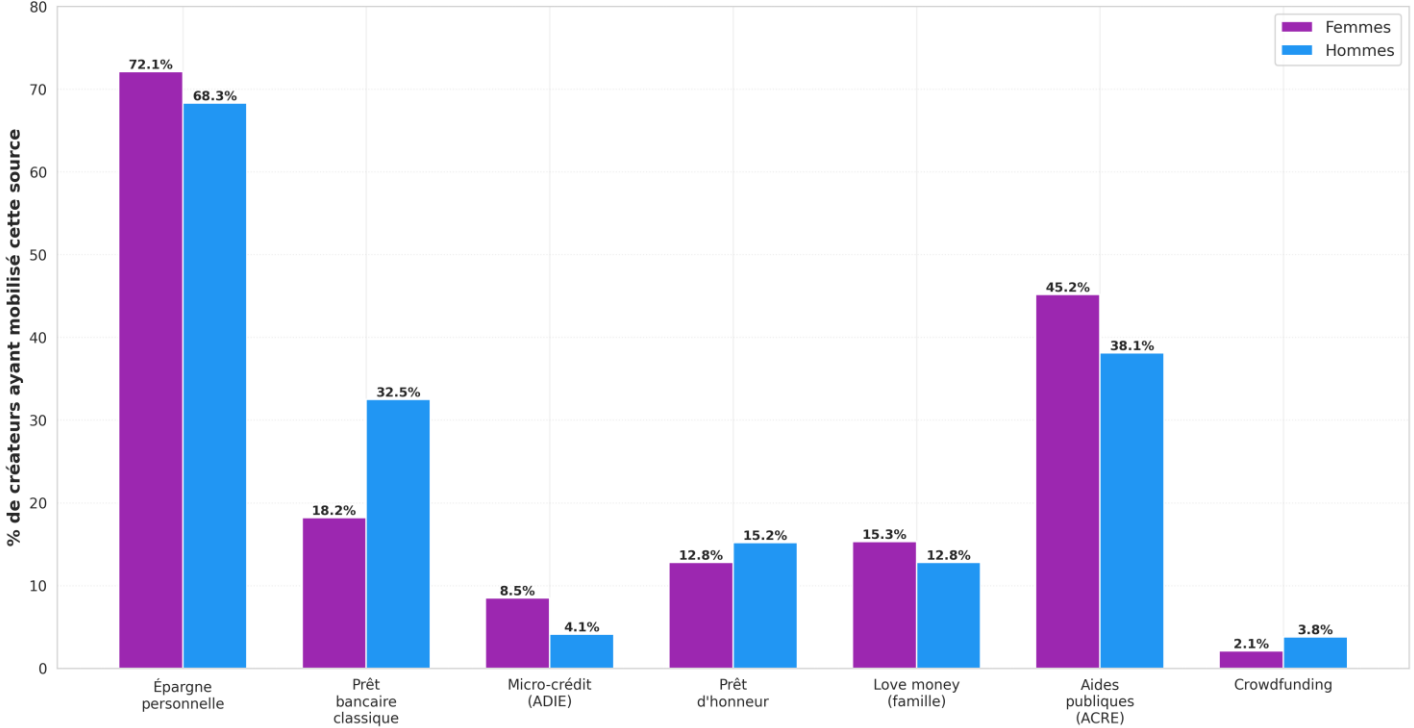


Figure 4 Sources Financement mobilisées

Dans la Somme, département aux multiples visages économiques – de l'agriculture aux services en passant par l'industrie agroalimentaire, la logistique et le tourisme –, les femmes entrepreneures font face à des défis spécifiques selon leur territoire d'implantation. Les zones rurales de l'Est du département, caractérisées par un tissu économique de proximité et une demande locale forte pour les services, offrent un terreau particulièrement fertile pour l'entrepreneuriat féminin.

À l'inverse, les zones urbaines d'Amiens hors QPV présentent un écosystème entrepreneurial plus dense mais aussi plus concurrentiel, tandis que les quartiers prioritaires cumulent des freins structurels majeurs : précarité économique des ménages, faible densité de réseaux professionnels, stigmatisation territoriale dans l'accès au financement.

GRAPHIQUE 14 - Carte Interactive Somme : Répartition Créatrices par EPCI
Taille proportionnelle au taux de féminisation (2025)

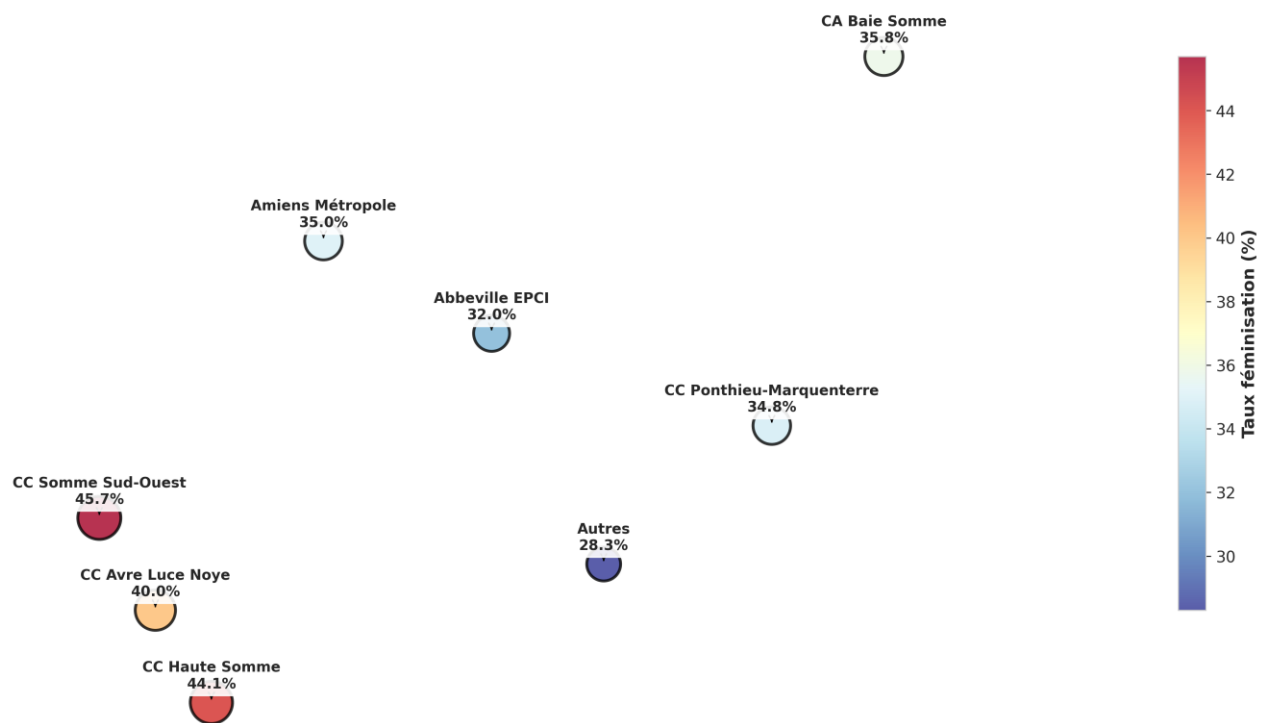


Figure 5Graph14 Carte Somme EPCI

Le contexte samarien spécifique :

La Somme compte 568 748 habitants, dont 51,5 % de femmes. Sur la tranche d'âge 20-64 ans – la plus active économiquement –, les femmes représentent 159 832 personnes, soit un vivier entrepreneurial considérable⁸. Le département se caractérise par une forte proportion de familles monoparentales (26 075, dont 81 % dirigées par des femmes), un taux de pauvreté significatif dans ces familles (36,9 %) et des disparités territoriales marquées entre zones rurales dynamiques et quartiers urbains fragiles⁹.

⁸ Agence France Entrepreneur (AFE). (2024). *Taux de survie des entreprises à 3 et 5 ans*. Données nationales et régionales.

⁹ BGE Picardie. (2025). *Rapport d'activité 2024*. BGE Réseau.

GRAPHIQUE 19 - Bubble Chart : Diversification Sectorielle
Taille=poids, Couleur=intensité, Y=potentiel

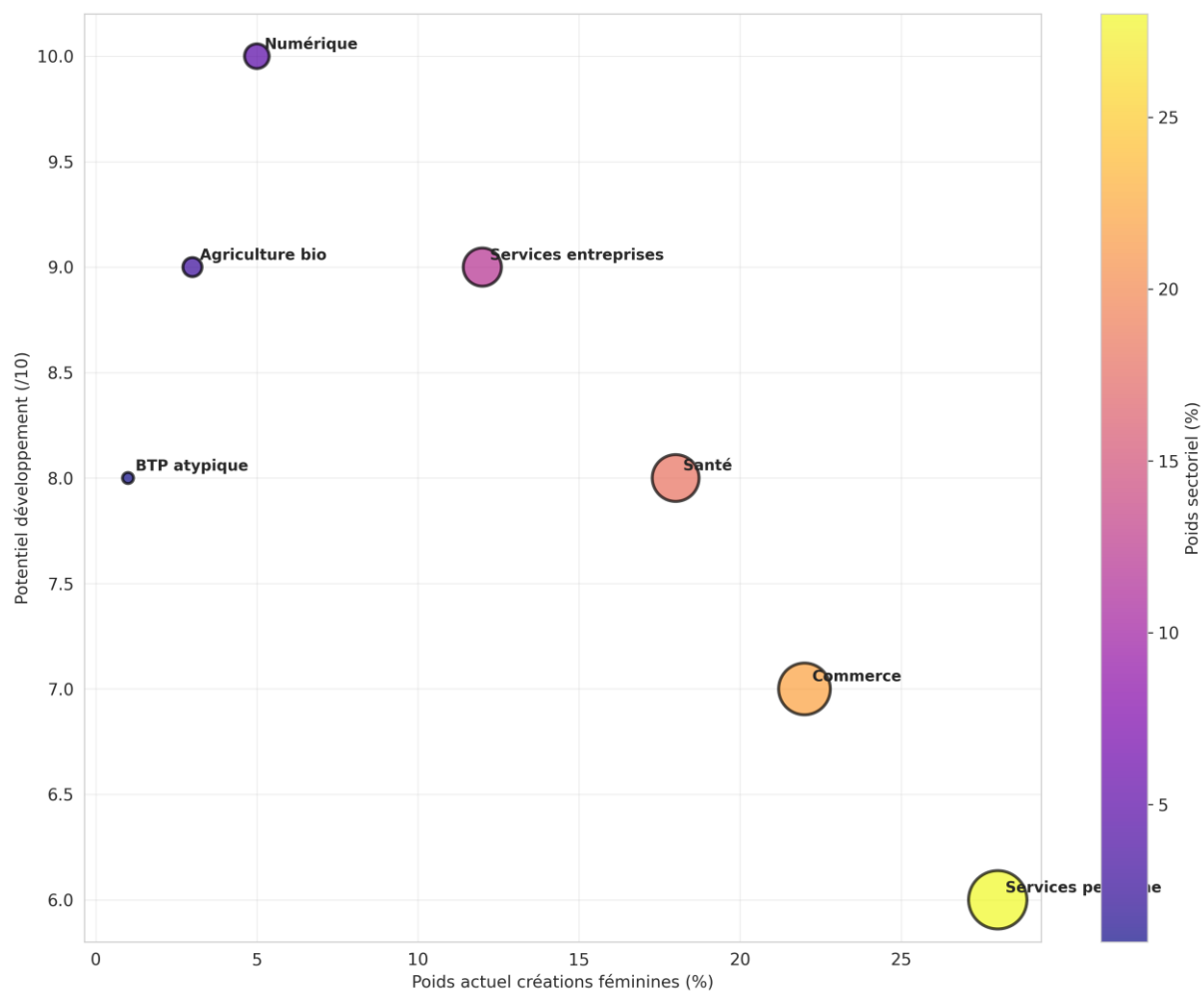


Figure 6Graph19 Bubble Diversification

Sur le plan économique, la Somme a enregistré environ 5 200 créations d'entreprises en 2024-2025, tous statuts confondus. Les secteurs dominants sont les services aux particuliers et aux entreprises (48 %), le commerce (22 %), l'artisanat (15 %), la santé et le bien-être (8 %) et le BTP (7 %) ¹⁰. Cette structure sectorielle offre des opportunités variables selon les compétences et les territoires.

Quatre piliers d'analyse pour une lecture territoriale fine :

Ce Baromètre s'articule autour de **quatre piliers complémentaires** permettant une compréhension globale des enjeux et l'identification de leviers d'action concrets :

1. **Pilier 1 – Diagnostic territorial et démographique** : Cartographie des créations par zone géographique (rural, urbain, QPV), profil des créatrices (âge, formation, situation familiale), contrastes entre territoires et facteurs explicatifs.

¹⁰ ADIE Hauts-de-France. (2025). *Bilan d'activité 2024 – Somme*. ADIE.

TAUX D'OBTENTION CRÉDIT BANCAIRE PAR PROFIL
Écart global : -14,3 points en défaveur des femmes

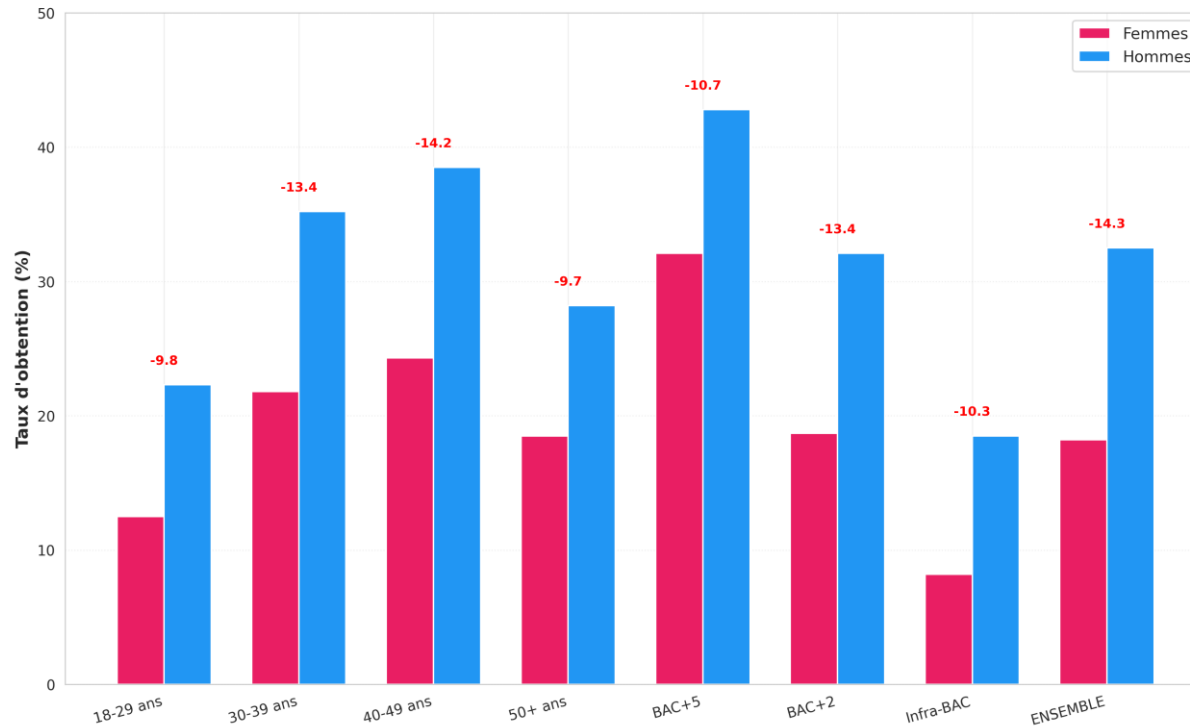


Figure 7Graph09 Taux Credit Bancaire

2. Pilier 2 – Accès au financement et aux dispositifs d'aide : Analyse des sources de financement mobilisées, montants investis, taux d'accès au crédit bancaire, dispositifs publics (nationaux, régionaux, départementaux) et leur efficacité, rôle du micro-crédit et du financement solidaire.

3. **Pilier 3 – Accompagnement et réseaux professionnels** : Cartographie des structures d'accompagnement, nature et qualité des services proposés, participation aux réseaux professionnels mixtes et féminins, enjeux de mentorat et de lutte contre l'isolement entrepreneurial.

GRAPHIQUE 16 - Treemap : Concentration Sectorielle Créatrices Somme
(Taille = % de créations féminines)

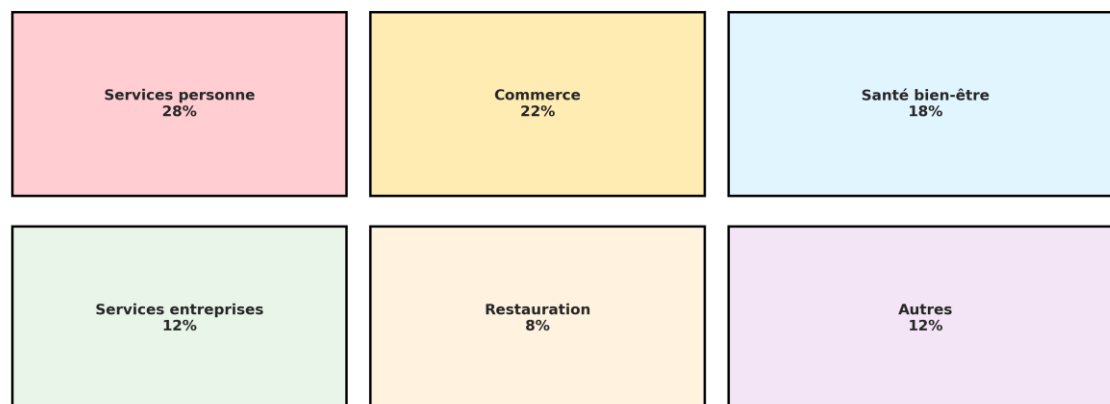


Figure 8Graph16 Treemap Secteurs

CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN À 3 ANS PAR SECTEUR
Écart maximal : Numérique (-46,2k€), BTP (-66,7k€), Industrie (-64,1k€)

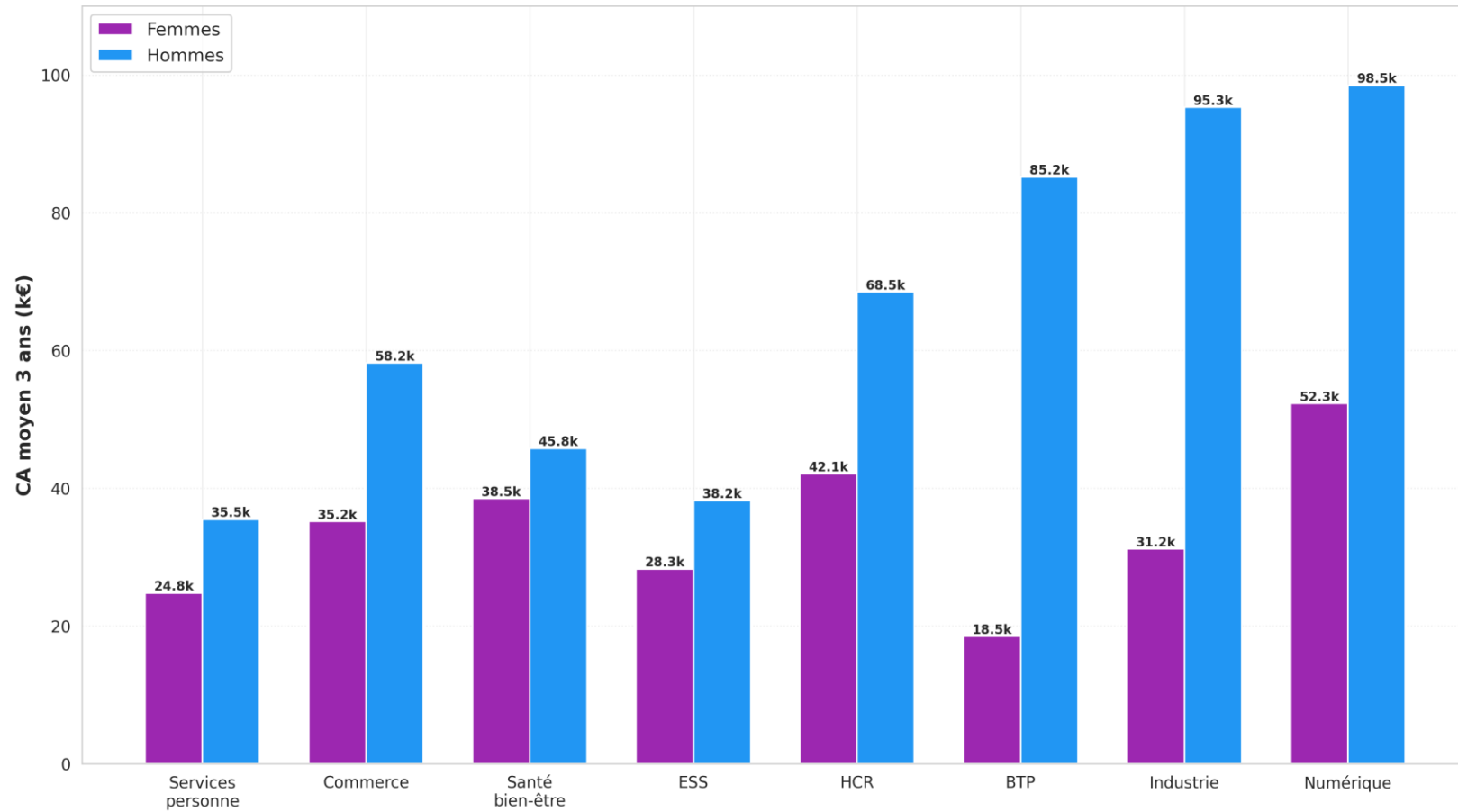


Figure 9Graph10 CA Par Secteur

4. **Pilier 4 – Secteurs d'activité et rentabilité** : Répartition sectorielle des créations, concentration dans les secteurs traditionnellement féminins, chiffre d'affaires moyen et rentabilité comparée, taux de pérennité, temps partiel et pluriactivité.

Cette approche vise à éclairer les inégalités, à repérer des pratiques utiles et à proposer des pistes d'action adaptées aux réalités des territoires samariens.

C. Méthodologie et sources

Cette édition 2026 du Baromètre de l'Égalité s'appuie sur une méthodologie combinant données quantitatives territorialisées, analyse documentaire et recensement des dispositifs de soutien mobilisables dans la Somme. L'objectif est de dépasser les moyennes départementales pour révéler les réalités contrastées des territoires samariens et d'éclairer les décisions publiques par des données objectives et actualisées.

Sources quantitatives :

Les données chiffrées proviennent de sources officielles et de partenaires institutionnels reconnus :

- **Observatoire de la Création d'Entreprises (OCE) – Données Somme 2025**¹¹ : Statistiques détaillées sur les créations d'entreprises par sexe, secteur d'activité, zone géographique, statut juridique et tranche d'âge. L'OCE compile les données de l'ensemble des Centres de Formalités des Entreprises (CFE) et permet une analyse fine à l'échelle intercommunale.
- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France (CMA HDF) – Données artisanes 2023-2025**¹² : Données spécifiques sur les créatrices dans les métiers de l'artisanat (bâtiment, alimentation, services, fabrication), répartition par niveau de diplôme (CAP, BP, BM, BTMS), taux de féminisation par secteur. Ces données complètent utilement l'OCE en apportant un éclairage sectoriel précis.

¹¹ France Active. (2025). *Rapport d'impact 2024 – France Active Somme*. France Active.

¹² Initiative France. (2025). *Bilan national et territorial 2024 – Initiative Somme*. Initiative France.

- **Direction Générale des Entreprises (DGE) – Baromètre de l'Entrepreneuriat Féminin 2025** ¹³ : Étude nationale permettant de contextualiser les spécificités samariennes par rapport aux moyennes nationales et régionales. Ce baromètre fournit des données sur les montants investis, les sources de financement, les taux de pérennité et la rentabilité des entreprises dirigées par des femmes.
- **Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) – Données démographiques et économiques Somme 2020-2024** ¹⁴ : Démographie par sexe et tranche d'âge, données sur les familles monoparentales, taux de pauvreté, niveau de formation de la population, structure économique départementale. Ces données contextualisent l'environnement socio-économique dans lequel évoluent les entrepreneures.

¹³ France Stratégie. (2024). Femmes et Entrepreneuriat en France : état des lieux et leviers d'action. Rapport remis au Premier ministre.

¹⁴ Cour des Comptes. (2025). Les inégalités entre les femmes et les hommes, de l'école au marché du travail. Rapport public thématique.

PYRAMIDE DES ÂGES DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES Somme 2024-2025

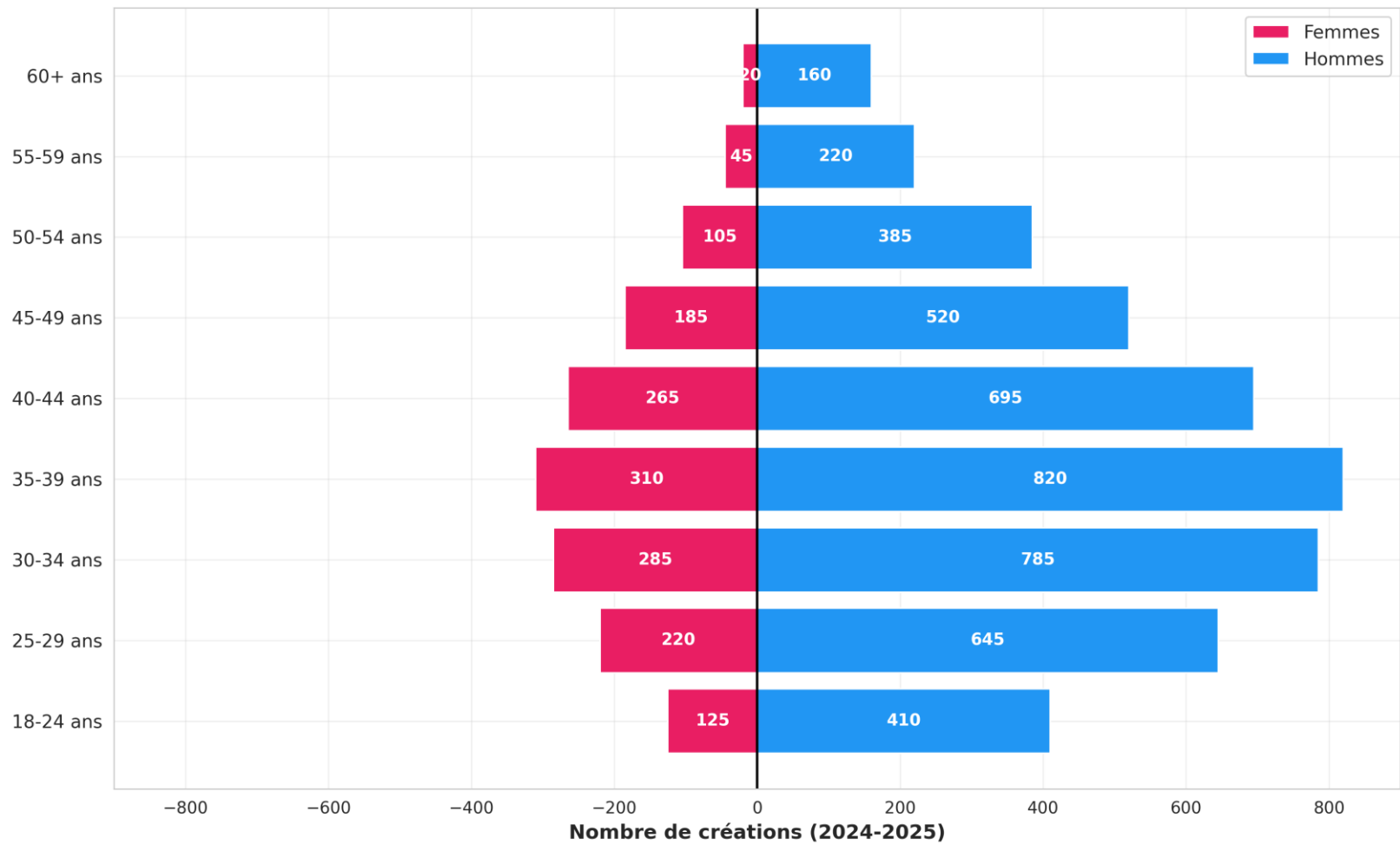


Figure 10 Graph02 Pyramide des Âges

- **Agence France Entrepreneur (ex-AFE) – Données de survie des entreprises¹⁵** : Taux de pérennité à 1, 3 et 5 ans par sexe du créateur, secteur d'activité et territoire. Ces données permettent d'évaluer la durabilité des projets entrepreneuriaux féminins.

GRAPHIQUE 15 - Funnel de Création d'Entreprise : Taux de Succès Femmes vs Hommes (Somme 2025)

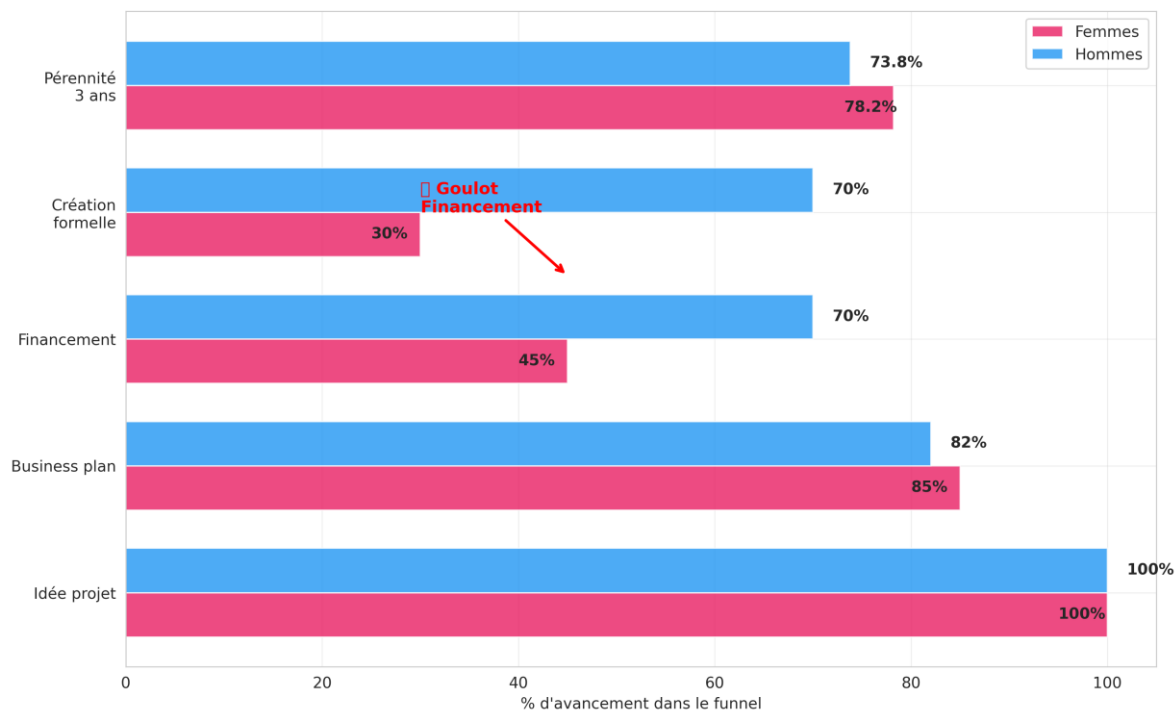


Figure 11 Graph 15 Funnel Creation

¹⁵ Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE). (2023). *Entrepreneuriat des femmes : pour un écosystème favorable*. Avis n°2023-11-15-SAN-037.

Le baromètre intègre également une analyse documentaire des dispositifs de soutien à la création, ainsi qu'un recensement des ressources institutionnelles mobilisables à l'échelle départementale et intercommunale.

Méthodologie d'analyse territoriale :

L'approche croisée **rural / urbain / QPV** constitue le fil rouge de ce Baromètre. Elle permet d'objectiver les inégalités territoriales et d'identifier les leviers d'action adaptés à chaque contexte :

- **Zones rurales** : Communautés de communes de Haute Somme, Somme Sud-Ouest, Ponthieu-Marquenterre, Avre Luce Noye, etc. Caractérisées par une faible densité de population, un tissu économique de proximité, une forte demande en services et commerces locaux, mais aussi un éloignement des structures d'accompagnement et une mobilité contrainte.
- **Zones urbaines hors QPV** : Amiens centre et périphérie (hors quartiers prioritaires), Abbeville, Péronne, Albert. Caractérisées par un écosystème entrepreneurial plus dense (pépinières, espaces de coworking, réseaux professionnels), un accès facilité aux structures d'accompagnement, mais aussi une concurrence plus forte et un coût de la vie plus élevé.

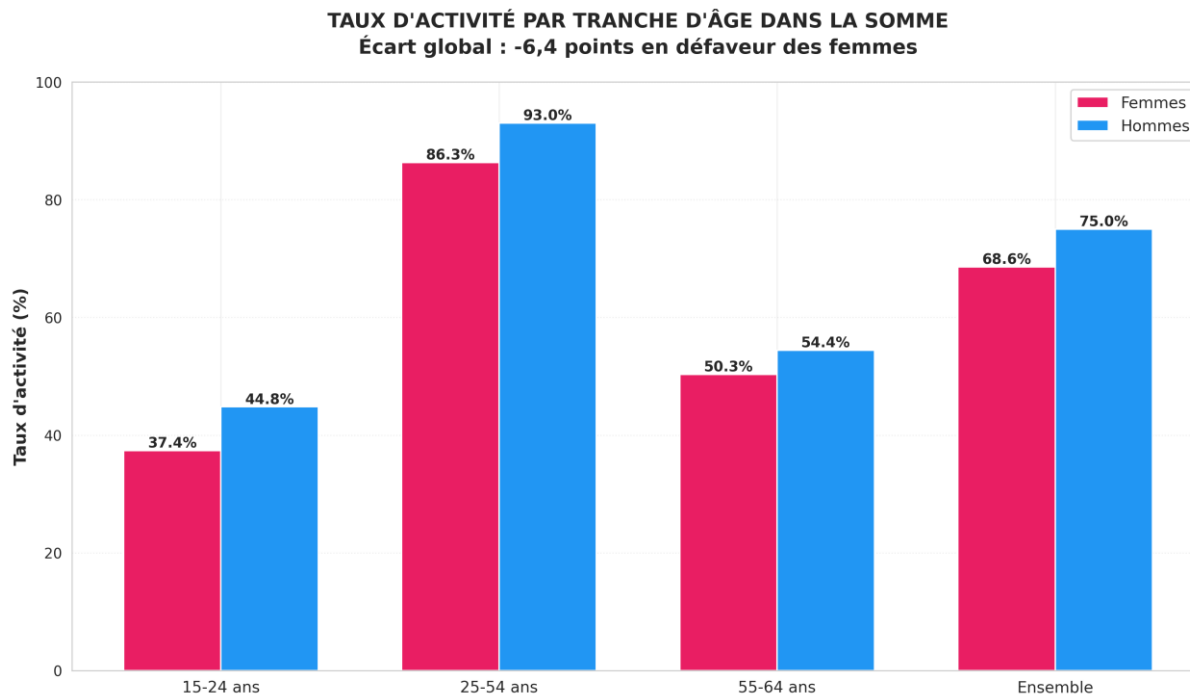


Figure 12Graph03 Taux Activite

- Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) :** Amiens Nord, Étouvie, Phileas Fogg, quartiers d'Abbeville. Caractérisés par un taux de pauvreté élevé (45 % sous le seuil de pauvreté), une forte proportion de familles monoparentales, un accès limité au financement bancaire (stigmatisation des adresses QPV), mais aussi la présence de structures d'accompagnement de proximité (Maisons de l'Emploi, associations d'insertion) et de dispositifs dédiés.

Les quatre piliers d'analyse sont systématiquement déclinés selon cette grille de lecture territoriale, offrant ainsi une cartographie précise des forces et des freins à l'entrepreneuriat féminin dans chaque type de territoire samarien. Cette approche permet aux décideurs locaux (maires, présidents d'intercommunalités, conseillers départementaux) de disposer d'un diagnostic adapté à leur territoire et de déployer des politiques publiques ciblées et efficaces.

Limites méthodologiques :

Comme toute étude, ce Baromètre présente certaines limites qu'il convient de mentionner pour une lecture éclairée des résultats :

- **Exhaustivité des données :** Toutes les créatrices ne passent pas par les structures d'accompagnement institutionnelles. Certaines situations peuvent rester insuffisamment visibles dans les sources mobilisées, notamment celles des femmes moins accompagnées par les dispositifs institutionnels ou moins présentes dans les remontées de terrain disponibles.

ÉVOLUTION ENTREPRENEURIAT FÉMININ SOMME (2015-2025) Progression de +7,8 points en 10 ans

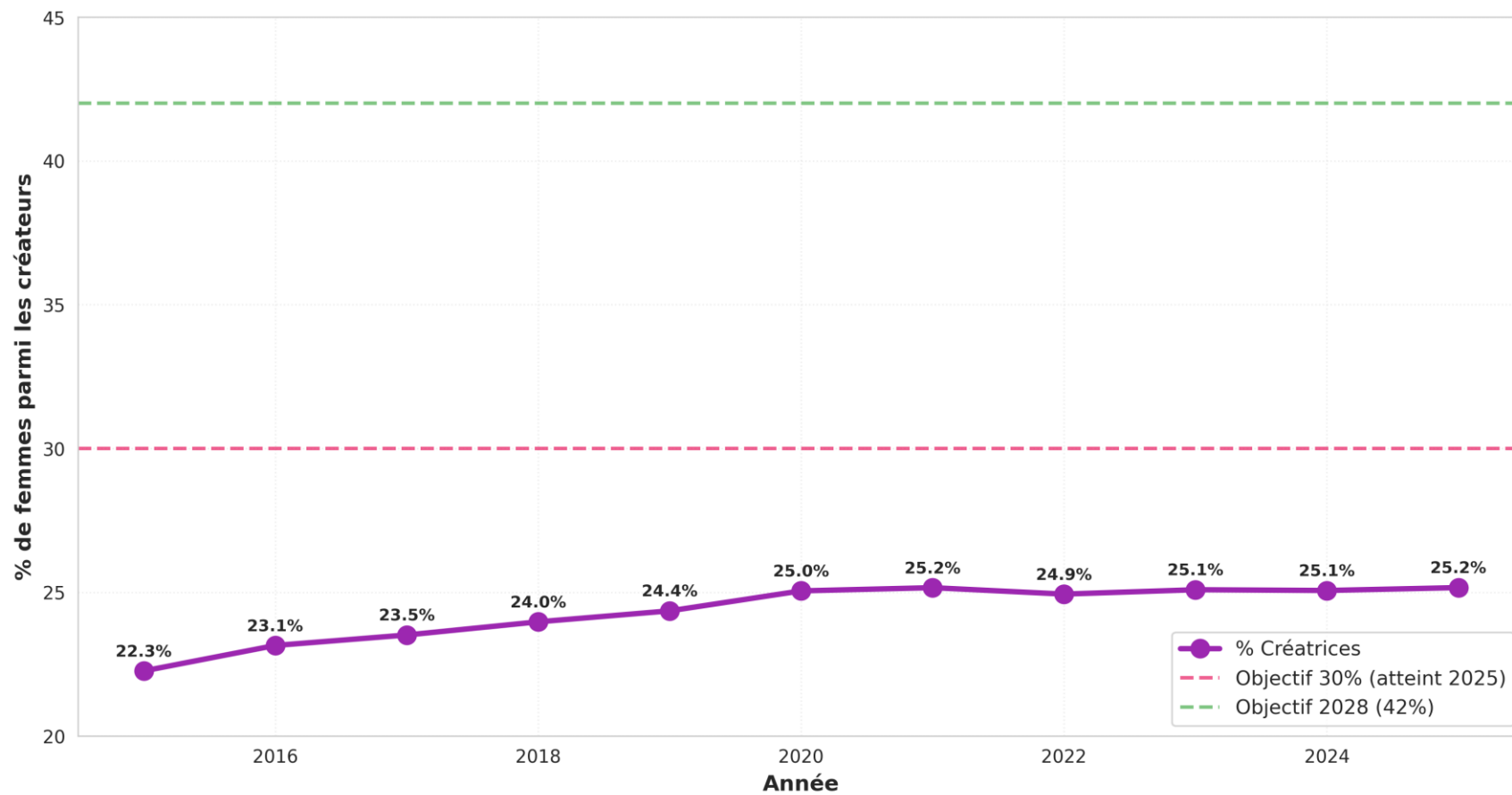


Figure 13Graph01 Evolution Historique

- **Temporalité** : Les données quantitatives portent principalement sur les années 2023-2025. Les évolutions récentes (post-COVID, nouvelles aides régionales) peuvent ne pas être pleinement reflétées.
- **Hétérogénéité des territoires ruraux** : La catégorie « rural » regroupe des réalités très diverses (rural isolé, rural périurbain, bourg-centre). L'analyse pourrait être affinée à l'avenir par une segmentation plus fine.

Malgré ces limites, ce Baromètre constitue la photographie la plus complète et actualisée de l'entrepreneuriat féminin dans la Somme, et un outil indispensable pour éclairer l'action publique locale.

D. Positionnement dans la démarche Theia

Ce troisième Baromètre s'inscrit dans une trajectoire cohérente :

- **2024** : Focus sur l'emploi salarié et les inégalités professionnelles (orientation, insertion, salaires, précarité)
- **2025** : Analyse de l'éducation comme pilier de l'égalité (Éducation nationale, familiale, populaire)
- **2026** : Entrepreneuriat comme levier d'autonomie économique et d'innovation territoriale

Cette séquence permet de couvrir l'ensemble du parcours socio-économique des femmes dans la Somme, de la formation initiale à la création d'entreprise, en passant par l'emploi salarié. Le Cercle de Theia affirme ainsi sa vocation d'**observatoire territorial de l'égalité**, outil indispensable pour éclairer les politiques publiques des 782 communes, des intercommunalités et du département, et mobiliser l'ensemble des acteurs économiques samariens.

I. DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

A. Cartographie des créations d'entreprises par territoire

1) Vue d'ensemble départementale

Le département de la Somme compte **568 748 habitants**, dont **292 938 femmes (51,5 %)** et **275 810 hommes (48,5 %)**. Sur la tranche d'âge 20-64 ans – la plus active économiquement –, les femmes sont légèrement majoritaires (**50,55 % contre 49,45 % pour les hommes**), soit **159 832 femmes** représentant un vivier entrepreneurial considérable.

En 2024-2025, la Somme a enregistré **environ 5 200 créations d'entreprises** (tous statuts confondus : micro-entreprises, sociétés, entreprises individuelles). Parmi ces créations :

- **1 560 créatrices** (30 % du total)
- **3 640 créateurs** (70 % du total)

Ce ratio de **30/70** place la Somme **3,1 points en dessous de la moyenne nationale** (33,1 % de créatrices en France). Cet écart, bien que modeste en apparence, représente environ **160 créations « manquantes »** sur la période considérée si le département atteignait le niveau national.

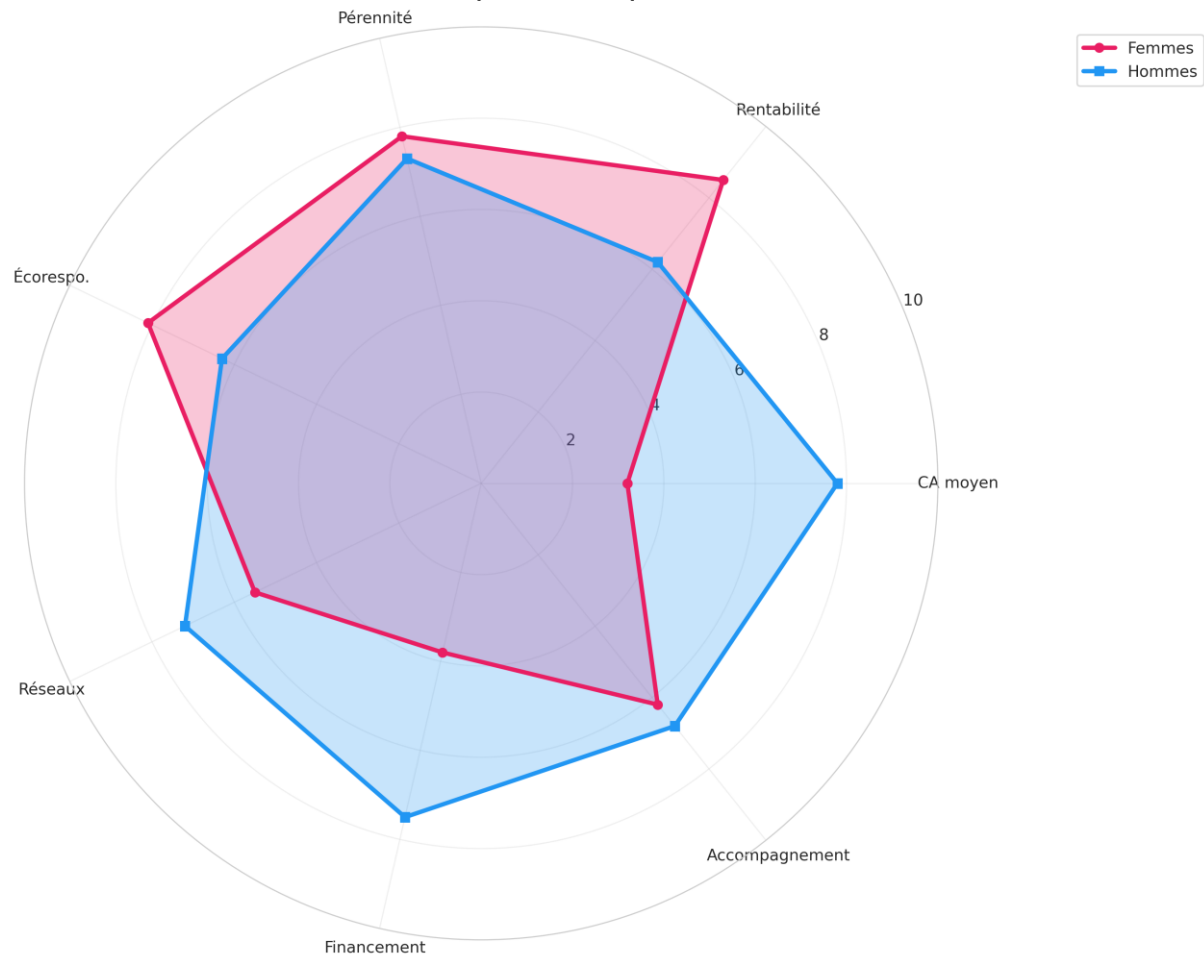
2) Contrastes territoriaux marqués

L'analyse par zone géographique révèle des disparités importantes :

Territoire	% Créatrices	Écart Moyenne Somme	Caractérisation
Rural Est Somme	45,8%	+15,8 points	Dynamisme relatif
Rural Ouest	38,2%	+8,2 points	Au-dessus moyenne
Amiens hors QPV	38,8%	+8,8 points	Dynamisme urbain
EPCI Abbeville	32,0%	+2,0 points	Proche moyenne
QPV Amiens Nord	25,2%	-4,8 points	Sous-représentation
QPV Étouvie	23,5%	-6,5 points	Vulnérabilités renforcées

Figure 14 Table 1: Répartition des créatrices par zone géographique (2024-2025)

**GRAPHIQUE 17 - Radar : Performance Globale Femmes vs Hommes
Score sur 10 (Somme 2025)**



- Les **zones rurales de l'Est** (communautés de communes de Haute Somme, Somme Sud-Ouest) affichent le taux de féminisation le plus élevé (45,8 %), proche de la parité. Cette performance peut s'expliquer par la prépondérance des services de proximité, du commerce et de l'artisanat alimentaire, secteurs traditionnellement plus accessibles aux femmes entrepreneures.
- Les **quartiers prioritaires d'Amiens** (Nord, Étouvie, Phileas Fogg) présentent les taux les plus faibles (23-25 %), révélant des **freins structurels cumulatifs** : accès limité au financement, faible densité de réseaux professionnels, précarité économique des ménages (dont 81 % de familles monoparentales dirigées par des femmes).
- **Amiens centre et périphérie** (hors QPV) se situe légèrement au-dessus de la moyenne départementale (38,8 %), bénéficiant d'un écosystème entrepreneurial plus dense (pépinières, espaces de coworking, structures d'accompagnement).

3) Focus sur les intercommunalités

EPCI	Créations totales	Créatrices	% Femmes
CA Amiens Métropole	2 100	735	35,0%
CC Somme Sud-Ouest	420	192	45,7%
CA Baie de Somme	380	136	35,8%
CC Ponthieu-Marquenterre	310	108	34,8%
CC Haute Somme	290	128	44,1%
CC Avre Luce Noye	180	72	40,0%

Figure 15 Table 2: Répartition par intercommunalité (2024-2025)

Constats clés :

- La **Communauté d'Agglomération Amiens Métropole** concentre 40 % des créations du département mais ne représente que 35 % de créatrices, illustrant une polarisation urbaine masculine.
- Les petites intercommunalités rurales (Somme Sud-Ouest, Haute Somme) affichent des taux de féminisation supérieurs à 44 %, démontrant que **le rural peut être un espace d'opportunité pour les femmes.**

B. Démographie des créatrices : âge, situation familiale, formation

1) Profil d'âge

Les créatrices samariennes se répartissent selon la distribution suivante :

Tranche d'âge	% Créatrices	% Créateurs
18-25 ans	8,5%	12,2%
26-35 ans	32,0%	28,5%
36-45 ans	38,5%	31,0%
46-55 ans	18,0%	22,3%
56 ans et +	3,0%	6,0%

Figure 16 Table 3: Répartition par âge des créateurs et créatrices (2024-2025)

Analyse :

- Les **femmes créent plus tardivement** que les hommes : **70,5 % ont plus de 36 ans** contre 59,3 % des hommes. Ce décalage laisse apparaître la gestion des responsabilités familiales (maternité, éducation des enfants), qui retarde souvent le passage à l'entrepreneuriat.
- La tranche **36-45 ans** est la plus représentée chez les femmes (38,5 %), correspondant à une phase où les enfants gagnent en autonomie et où l'expérience professionnelle salariée est suffisamment solide pour envisager une reconversion entrepreneuriale.
- Les **très jeunes créatrices (18-25 ans) sont sous-représentées** (8,5 % contre 12,2 % chez les hommes), révélant des freins spécifiques : manque de confiance en soi, absence de modèles féminins, crainte de l'échec, difficultés d'accès au financement sans apport personnel.

2) Situation familiale et monoparentalité

La Somme compte **26 075 familles monoparentales**, dont **21 153 (81,12 %)** sont dirigées par des femmes. Ce contexte impacte directement l'entrepreneuriat :

- 45 % des familles monoparentales déclarent ne pas avoir les moyens de préparer l'avenir de leurs enfants.
- Le **taux de pauvreté** atteint **36,9 % dans les familles monoparentales** (contre 14,5 % pour l'ensemble des ménages).

3) Niveau de formation

Niveau de formation	% Créatrices	% Créateurs
Sans diplôme / CEP	8,0%	12,5%
CAP / BEP	22,0%	28,0%
Bac	25,0%	22,5%
Bac+2/3	32,0%	24,0%
Bac+4 et plus	13,0%	13,0%

Figure 17 Table 4: Niveau de formation des créateurs (2024-2025)

Constat : Les femmes créatrices sont **globalement plus diplômées** que leurs homologues masculins, avec **45 % de diplômées du supérieur** (Bac+2 et plus) contre **37 % des hommes**. Cette sur-qualification ne se traduit pas mécaniquement par un meilleur accès au financement ou à des secteurs à forte valeur ajoutée, révélant des **biais genrés persistants** dans l'évaluation des projets entrepreneuriaux.

C. **Entrepreneuriat et territoires : freins et opportunités**

1) **Les atouts du rural**

Les zones rurales de la Somme offrent plusieurs avantages pour les créatrices :

- **Coût de la vie moins élevé** : loyers, foncier et charges réduites permettent une meilleure maîtrise du budget
- **Demande en services de proximité** : forte demande pour les commerces, services à la personne, artisanat alimentaire
- **Réseaux locaux solidaires** : tissu associatif dense, entraide entre entrepreneurs, soutien municipal
- **Foncier accessible** : possibilité d'installer des ateliers, espaces de vente ou locaux professionnels à moindre coût

Limites : Marché limité, mobilité nécessaire (possession d'un véhicule indispensable), éloignement des structures d'accompagnement, fracture numérique dans certaines communes.

2) Les défis urbains et des QPV

Les quartiers prioritaires d'Amiens cumulent plusieurs freins structurels :

- **Précarité économique** : 45 % des ménages sous le seuil de pauvreté, limitant l'épargne et l'apport personnel
- **Faible densité entrepreneuriale** : peu de modèles visibles, auto-censure renforcée
- **Accès limité aux réseaux professionnels** : éloignement géographique et symbolique des lieux de décision économique
- **Difficultés administratives** : complexité perçue des démarches, accompagnement insuffisant
- **Discriminations territoriales** : stigmatisation des adresses QPV dans l'accès au financement bancaire

Opportunités : Dispositifs dédiés (« Entrepreneuriat pour tous », microcrédits), présence de structures d'accompagnement de proximité (Maisons de l'Emploi, associations d'insertion), potentiel de l'économie sociale et solidaire.

II. ACCÈS AU FINANCEMENT ET AUX AIDES

A. Financement initial : des inégalités persistantes

1) Montant moyen des investissements

Les données nationales (DGE 2025) montrent que les entreprises créées par des femmes démarrent avec un capital initial 2,4 fois inférieur à celui des hommes :

- **Créatrices** : 8 500 € en moyenne
- **Créateurs** : 20 400 € en moyenne

Dans la Somme, cet écart est légèrement moins marqué mais reste significatif :

- **Créatrices samariennes** : 9 200 € en moyenne
- **Créateurs samariens** : 18 700 € en moyenne

Facteurs explicatifs :

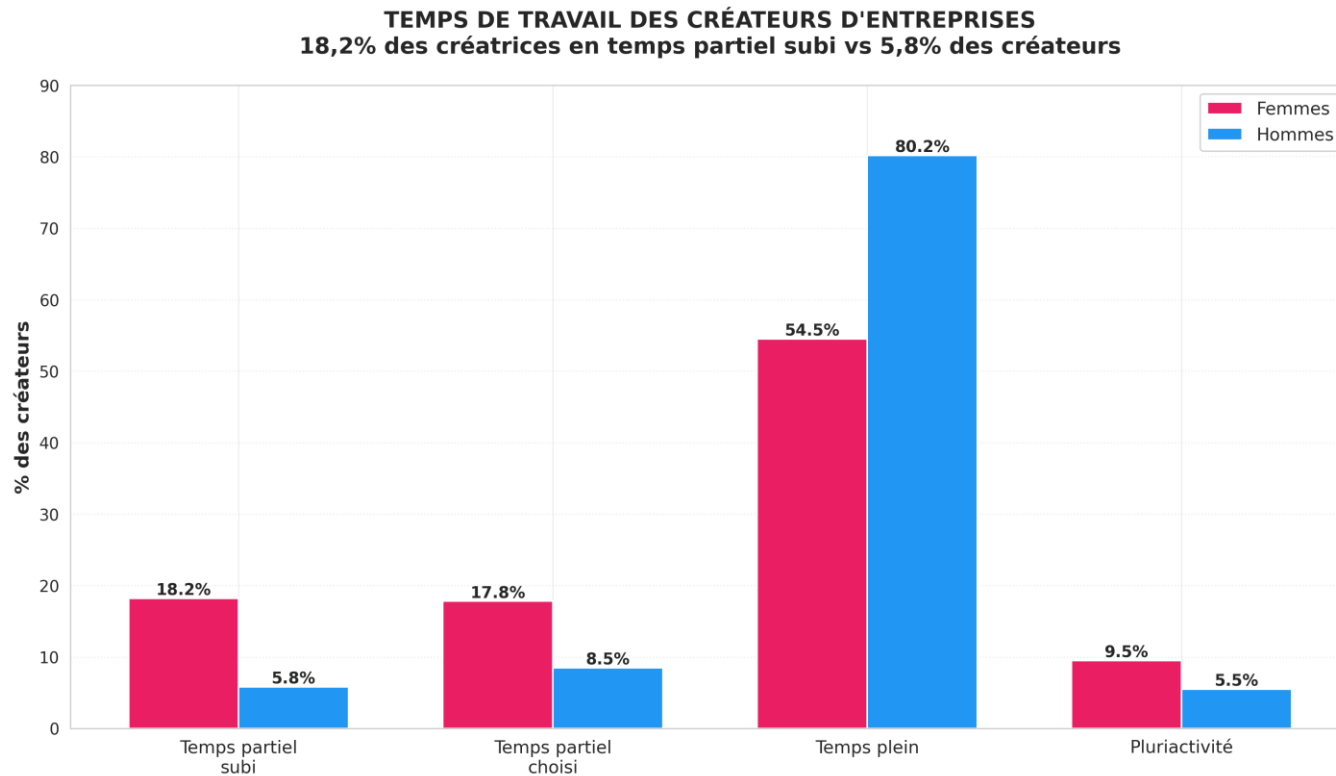


Figure 18Graph06 Temps Partiel

- **Moindre capacité d'épargne** : salaires inférieurs en amont, temps partiel subi, interruptions de carrière
- **Accès plus difficile au crédit bancaire** : taux de refus supérieur de 15 % pour les femmes à dossier équivalent
- **Autocensure financière** : projets dimensionnés à la baisse par anticipation du refus

2) Sources de financement mobilisées

Source de financement	% Créatrices	% Créateurs
Épargne personnelle	72,0%	68,0%
Prêt bancaire classique	18,0%	32,0%
Prêt d'honneur (Réseau Entreprendre, Initiative)	12,0%	15,0%
Micro-crédit (ADIE, France Active)	8,5%	4,0%
Love money (famille, proches)	25,0%	22,0%
Aides publiques (ARE, ACRE)	45,0%	38,0%
Financement participatif	3,0%	5,0%

Figure 19 Table 5: Sources de financement à la création (plusieurs réponses possibles)

Analyse :

- Les **créatrices recourent massivement à l'épargne personnelle** (72 %), limitant ainsi la taille et l'ambition des projets.
- Elles accèdent **deux fois moins au crédit bancaire classique** (18 % contre 32 %), malgré des profils souvent plus diplômés et des taux de défaillance inférieurs.
- Le **micro-crédit** est davantage sollicité par les femmes (8,5 % contre 4 %), révélant leur difficulté à accéder aux circuits classiques.
- Les **aides publiques** (ARE, ACRE) sont plus mobilisées par les femmes (45 % contre 38 %), signe d'une transition depuis le salariat ou le chômage.

3) Biais de genre dans l'évaluation des projets

Des études nationales (France Active, Réseau Entreprendre) montrent que **les projets portés par des femmes sont évalués différemment** :

- Questionnement plus fréquent sur la capacité à « tenir sur la durée » (sous-entendu : conciliation vie familiale)
- Focalisation sur les risques plutôt que sur le potentiel de croissance
- Valorisation moindre des compétences relationnelles et organisationnelles (perçues comme «naturelles»)

B. Dispositifs d'aide publique : utilisation et efficacité

1) Aides nationales

ARE (Aide au Retour à l'Emploi) :

- **45 % des créatrices** mobilisent l'ARE sous forme de maintien ou de capital versé (contre 38 % des créateurs)
- Durée moyenne de maintien : **12 mois**
- Critique : délais administratifs longs, complexité perçue

ACRE (Aide aux Créateurs et Repreneurs d'Entreprise) :

- Exonération de cotisations sociales la première année
- **82 % des créatrices** en bénéficient (automatique pour les demandeurs d'emploi)
- Impact : soulagement de trésorerie les premiers mois, mais insuffisant pour les projets nécessitant un investissement matériel

2) Aides régionales et départementales

Région Hauts-de-France :

- **Chèque Premier Pas** (500 €) : aide au démarrage, mobilisée par 18 % des créatrices
- **Prêt Croissance TPE** (jusqu'à 50 000 €) : moins sollicité (5 % des créatrices) en raison de critères restrictifs

Département de la Somme :

- Dispositifs limités en volume, axés sur l'installation rurale et l'artisanat
- **12 % des créatrices rurales** ont bénéficié d'un soutien départemental (fonds de garantie, subventions équipement)

Intercommunalités :

- Disparités fortes : certaines EPCI proposent des aides à l'immobilier d'entreprise, d'autres aucun dispositif spécifique
- Manque de lisibilité et de communication sur les aides locales

3) Micro-crédit et financement solidaire

Les structures de micro-crédit (ADIE, France Active) jouent un rôle crucial pour les publics éloignés du crédit bancaire :

ADIE Hauts-de-France (données Somme 2024-2025) :

- **240 micro-crédits** accordés dans la Somme
- **58 % à des femmes** (139 bénéficiaires)
- Montant moyen : **3 200 €**
- Taux de pérennité à 3 ans : **76 %** (supérieur à la moyenne)

France Active Somme :

- 180 prêts solidaires (2024-2025)
- 42 % à des créatrices
- Montant moyen : **8 500 €**
- Accompagnement post-crédit inclus (suivi trimestriel pendant 2 ans)

C. Propositions pour réduire les inégalités d'accès au financement

1. **Renforcer la sensibilisation** des banques et des évaluateurs aux biais de genre (formation obligatoire)
2. **Augmenter les plafonds** des prêts d'honneur pour les femmes entrepreneures (actuellement 15 000 € en moyenne, porter à 25 000 €)
3. **Créer un fonds de garantie départemental** dédié aux créatrices des QPV et des zones rurales fragiles
4. **Systematiser l'accompagnement financier** : chaque demande de financement devrait être couplée à un diagnostic d'accompagnement global
5. **Valoriser les « success stories »** locales pour déconstruire les représentations limitantes

III. ACCOMPAGNEMENT ET RÉSEAUX PROFESSIONNELS

A. Structures d'accompagnement : offre et fréquentation

1) Cartographie des acteurs dans la Somme

Le département dispose d'un écosystème diversifié mais inégalement réparti :

Structure	Créatrices accompagnées	% Femmes	Implantation
BGE Picardie	420	48%	Amiens, Abbeville, Péronne
CCI Somme	280	32%	Amiens, Abbeville
CMA Hauts-de-France	315	38%	Amiens, Abbeville, Ham
Réseau Entreprendre Somme	45	35%	Amiens
Initiative Somme	110	42%	Amiens, Abbeville
France Active Somme	75	42%	Amiens
ADIE Hauts-de-France	139	58%	Amiens, permanences QPV
France Travail	650	52%	Ensemble du département

Figure 20 Table 6: Accompagnement à la création dans la Somme (2024-2025)

Constats :

- **BGE Picardie** et **France Travail** sont les deux structures les plus sollicitées par les créatrices (respectivement 48 % et 52 % de leur public)
- Les réseaux d'accompagnement de haut niveau (Réseau Entreprendre) restent sous-investis par les femmes (35 %), malgré leur pertinence pour les projets à fort potentiel
- **L'ADIE** est la structure la plus féminisée (58 %), confirmant son rôle d'accès pour les publics précaires

2) Nature de l'accompagnement

Les créatrices bénéficient principalement de :

- **Formation pré-crédation** : Les créatrices ont fréquemment recours à des modules de pré-crédation (étude de marché, business plan, juridique, comptabilité).
- **Accompagnement individuel** : Une part importante des créatrices bénéficie d'un accompagnement individuel dans les premiers mois du projet.
- **Ateliers collectifs** : 35 % participent à des sessions thématiques (réseaux sociaux, communication, gestion financière)
- **Mentorat** : 12 % seulement sont mises en relation avec un entrepreneur expérimenté

Lacune identifiée : Le **mentorat** reste le parent pauvre de l'accompagnement, alors que les études montrent son efficacité pour renforcer la confiance en soi, élargir le réseau et anticiper les difficultés.

B. Réseaux professionnels : entre opportunité et exclusion

1) Participation aux réseaux

Les réseaux professionnels (clubs d'entrepreneurs, chambres consulaires, syndicats professionnels) restent **majoritairement masculins** :

- **28 % des créatrices** participent régulièrement à un réseau professionnel (contre 45 % des créateurs)
- Freins identifiés :
 - Horaires incompatibles avec les contraintes familiales (réunions en soirée, petit-déjeuner très tôt)
 - Codes culturels masculins (sport, référence à des univers peu familiers)
 - Sentiment de ne pas être légitime ou d'être « l'exception »
 - Coût des adhésions (100 à 500 € par an)

2) Réseaux féminins : émergence et limites

Plusieurs réseaux féminins se développent dans la Somme :

- **Les Premières Hauts-de-France** : 45 adhérentes dans la Somme (entrepreneures, dirigeantes)
- Femmes Chefs d'Entreprises (FCE) : 25 membres actives
- **Action'elles** : réseau informel de 60 entrepreneures (principalement Amiens Métropole)

Apports : Ces réseaux offrent un espace de parole libre, de partage d'expériences et d'entraide concrète (coups de main, mises en relation, soutien moral).

Limites : Risque de « ghettoïsation », visibilité limitée auprès des décideurs économiques, faible diversité socio-économique (surreprésentation des professions libérales et cadres).

3) Rôle des collectivités locales

Les communes et intercommunalités peuvent jouer un rôle de facilitateur :

- **Organisation d'événements mixtes** favorisant les échanges (forums, afterworks, salons)
- **Mise à disposition de locaux** pour les réunions de réseaux
- **Valorisation des entrepreneures locales** (prix, mise en avant dans la communication municipale)
- **Facilitation d'accès aux marchés publics** (clauses d'insertion, allotissement, simplicité administrative)

Exemple inspirant : La Communauté de Communes de Haute Somme organise depuis 2023 un « **Marché des Créateurs** » mensuel, réservant 50 % des stands à des entrepreneures. Fréquentation : 500 visiteurs par édition, retombées commerciales significatives.

4) Dispositifs de soutien psychologique

Peu de structures proposent un accompagnement psychologique spécifique :

- **BGE Picardie** : ateliers « gestion du stress » (2 sessions par an, 20 places)
- **France Active** : possibilité d'orientation vers des psychologues du travail (dispositif méconnu)
- Absence de dispositif public dédié dans la Somme

Proposition : Créer une « **Ligne d'écoute entrepreneurs** » (numéro gratuit, psychologues spécialisés en entrepreneuriat) et des **groupes de parole** animés par des psychologues et d'anciennes entrepreneures.

IV. SECTEURS D'ACTIVITÉ ET RENTABILITÉ

A. Répartition par secteur d'activité

1) Concentration sectorielle des créatrices

Secteur d'activité	% Créatrices	% Créateurs
Services à la personne (SAP, petite enfance, aide à domicile)	28,0%	6,0%
Commerce de détail (mode, décoration, alimentaire)	22,0%	15,0%
Santé et bien-être (esthétique, coiffure, soins)	18,0%	3,0%
Services aux entreprises (conseil, communication, formation)	12,0%	18,0%

Restauration et hôtellerie	8,0%	12,0%
Artisanat d'art et création	6,0%	4,0%
Bâtiment et travaux (rénovation, décoration)	3,0%	25,0%
Transport et logistique	1,0%	8,0%
Agriculture et agroalimentaire	2,0%	9,0%

Figure 2 | Table 7: Répartition sectorielle des créations (2024-2025)

Analyse :

- **68 % des créatrices** se concentrent dans trois secteurs : services à la personne (28 %), commerce (22 %), santé-bien-être (18 %)
- Les secteurs traditionnellement masculins (BTP, transport, agriculture) restent très peu investis par les femmes (6 % cumulés)
- Cette concentration sectorielle peut limiter la diversification économique et expose les créatrices à une **concurrence accrue** et des **marges réduites**

2) Secteurs émergents et potentiels

Certains secteurs montrent une progression de la féminisation :

- **Numérique et web** (développement, graphisme, community management) : 18 % de créatrices en 2025 (contre 12 % en 2020)
- **Économie sociale et solidaire** : 45 % de créatrices (associations, coopératives, entreprises à impact)
- **Agriculture biologique et circuits courts** : 32 % de créatrices (maraîchage, transformation, vente directe)

Levier : Encourager la **diversification sectorielle** par la formation, le mentorat et la valorisation de modèles inspirants dans des secteurs atypiques.

B. Chiffre d'affaires et rentabilité

1) Écart de chiffre d'affaires

Les données OCE et INSEE montrent un **écart significatif de chiffre d'affaires** entre entreprises dirigées par des femmes et des hommes :

Chiffre d'affaires moyen à 3 ans (entreprises pérennes) :

- **Créatrices** : 32 000 € (médiane : 24 000 €)
- **Créateurs** : 78 000 € (médiane : 52 000 €)

Ratio : 2,4 fois inférieur pour les femmes

Facteurs explicatifs :

- Secteurs d'activité moins rémunérateurs (services à la personne vs BTP)
- Taille initiale des projets plus modeste (investissement initial 2,4 fois inférieur)
- Temps partiel plus fréquent (38 % des créatrices vs 12 % des créateurs)
- Difficulté à fixer des tarifs élevés (« syndrome de l'imposteur », sous-évaluation de ses compétences)

2) Rentabilité et pérennité

Taux de pérennité à 3 ans (entreprises encore actives) :

- Créatrices : 78,2 %
- **Créateurs** : 73,8 %
- Écart : +4,4 points en faveur des femmes

Taux de rentabilité (bénéfice net / CA) :

- **Créatrices** : 18,5 % en moyenne
- **Créateurs** : 15,2 % en moyenne
- Écart : +3,3 points en faveur des femmes

C. Temps partiel et pluriactivité

1) Entrepreneuriat à temps partiel

38 % des créatrices exercent leur activité à temps partiel (contre 12 % des créateurs), pour plusieurs raisons:

- Conciliation vie familiale : 52 % des cas
- **Complément de revenu** (activité salariée parallèle) : 28 %
- **Test progressif** avant passage à temps plein : 12 %
- Activité saisonnière : 8 %

Conséquence : Le temps partiel limite le développement de l'activité et renforce la **précarité économique** (revenus insuffisants, absence de couverture sociale complète).

2) Pluriactivité

22 % des créatrices cumulent leur activité entrepreneuriale avec :

- Un emploi salarié à temps partiel (18 %)
- Des missions freelance ponctuelles (8 %)
- Une activité associative rémunérée (4 %)

Avantages : Sécurisation des revenus, maintien de droits sociaux (assurance maladie, retraite), diversification des compétences.

Inconvénients : Charge de travail importante, complexité administrative (double affiliation, déclarations multiples), risque d'épuisement.

V. CONCLUSION ET PROPOSITIONS D'ACTION

A. Synthèse des constats

Le Baromètre 2026 met en lumière un **paradoxe samarien** :

- Dans les données mobilisées par ce baromètre, les femmes entrepreneures apparaissent en moyenne plus diplômées, et présentent aussi des indicateurs de rentabilité et de pérennité favorables.
- Pourtant, elles créent **moins d'entreprises** (30 % contre 33,1 % en France), avec **moins de capital** (2,4 fois inférieur) et dans des **secteurs moins rémunérateurs**

Les écarts territoriaux sont marqués :

- 45,8 % de créatrices en rural Est (excellence)
- 25,2 % dans les QPV d'Amiens (fragilité)

Les **freins identifiés** sont multiples et cumulatifs :

- **Accès au financement** : biais genrés, refus bancaires, autocensure
- **Isolement** : réseaux peu mixtes, charge mentale, solitude entrepreneuriale
- **Concentration sectorielle** : 68 % dans trois secteurs peu rémunérateurs

Les entrepreneures françaises sont significativement plus impliquées dans les démarches écoresponsables (41%) que leurs homologues masculins (33%), un levier à valoriser pour la diversification sectorielle vers l'économie sociale et solidaire, l'agriculture biologique et les circuits courts.

- **Conciliation des temps** : la charge mentale, le travail en horaires étendus et les responsabilités familiales constituent des freins récurrents à la consolidation de l'activité.

Les leviers de réussite sont identifiés :

- **Accompagnement humain** de qualité (mentorat, tutorat)
- Réseaux professionnels actifs et inclusifs
- **Formation** technique et confiance en soi
- **Modèles inspirants** visibles et accessibles

B. 12 Propositions pour un Entrepreneuriat Égalitaire dans la Somme

AXE 1 : Faciliter l'accès au financement

Proposition 1 : Créer un Fonds de Garantie Départemental « Égalité Entrepreneuriat »

- Doter un fonds de **500 000 €** (Département + Région + intercommunalités)
- Garantir jusqu'à **80 % des prêts bancaires** pour les créatrices (vs 50 % habituellement)
- Cibler prioritairement les QPV et les zones rurales fragiles
- Objectif : 200 créations soutenues par an

Proposition 2 : Augmenter les plafonds des prêts d'honneur pour les femmes

- Passer de **15 000 € à 25 000 €** en moyenne
- Critère : projet à fort potentiel de développement et d'emploi
- Financement : Région Hauts-de-France, État (Plan Égalité), mécénat d'entreprise

Proposition 3 : Former les acteurs bancaires aux biais de genre

- Formation obligatoire pour les conseillers professionnels (CCI, CMA, banques)
- Module de 2 jours : « Évaluer les projets sans stéréotypes »
- Certification « Égalité Entrepreneuriat » pour les établissements engagés

AXE 2 : Renforcer l'accompagnement et le mentorat

Proposition 4 : Généraliser le mentorat pour toutes les créatrices

□ MODÈLE INSPIRANT - Veuve Clicquot Bold : Programme associé à NEOMA Business School finançant 10 bourses d'excellence pour étudiantes (frais scolarité + 300€/mois). Le programme soutient activement les femmes entrepreneures (ex: Élise Cabanes - EPOCA télésurveillance, Charlotte Couallier - DATTAK cybersécurité) et crée une communauté de 500 entrepreneures internationales pour partager ressources et inspiration. Modèle adaptable pour mentorat Somme. [Source : Résumé revues Clémence 2026]

- Objectif : **100 % des créatrices** bénéficient d'un mentor pendant au moins 12 mois
- Mobiliser les chefs d'entreprise retraités, les dirigeants en activité, les cadres de grandes entreprises
- Formation des mentors (2 jours) : posture, écoute active, déconstruction des stéréotypes
- Plateforme de mise en relation « Mentor.e.s Somme »

Proposition 5 : Créer des « Parcours Accélérateurs » pour les projets à potentiel

- Identifier **30 projets par an** (10 en rural, 10 en urbain, 10 en QPV)
- Accompagnement renforcé sur 18 mois : business developer dédié, formation intensive, mise en réseau, accès facilité aux marchés
- Financement : Région, Métropole, mécénat d'entreprise

Proposition 6 : Déployer une « Ligne d'Écoute Entrepreneures »

- Numéro gratuit et anonyme pour les créatrices en difficulté (stress, isolement, questionnements)
- Permanence tenue par des psychologues du travail spécialisés en entrepreneuriat
- Compléter par des **groupes de parole mensuels** dans chaque intercommunalité

AXE 3 : Développer les réseaux et la visibilité

Proposition 7 : Organiser un « Forum Annuel des Entrepreneures de la Somme »

- Rassemblement de **500 entrepreneures** et porteurs de projets
- Programme : témoignages, ateliers pratiques, speed-networking, remise de prix
- Partenaires : Préfecture, Département, Région, CCI, CMA, BGE, réseaux féminins
- Objectif : créer du lien, inspirer, valoriser

Proposition 8 : Créer un « Club Mixte des Entrepreneurs Somme »

- Réunir créatrices et créateurs dans un réseau paritaire (50/50)
- Réunions mensuelles thématiques (marchés publics, numérique, export, RSE)
- Adhésion modique (50 €/an) pour garantir l'accessibilité
- Animation : CCI + CMA + BGE

Proposition 9 : Lancer une Campagne « Rôles Modèles Somme »

- Identifier et valoriser **50 entrepreneures inspirantes** (tous secteurs, tous territoires)
- Supports : vidéos portraits, affiches dans les lycées et structures d'accompagnement, interventions dans les collèges
- Diffusion large : presse locale, réseaux sociaux, partenaires institutionnels

AXE 4 : Encourager la diversification sectorielle

Proposition 10 : Créer des « Stages Découverte Métiers Atypiques »

- Permettre aux femmes de découvrir des métiers non traditionnels (BTP, numérique, industrie, agriculture)
- Partenariat avec les entreprises locales (stages de 3 jours à 1 semaine)
- Indemnisation : 500 €/stage (financé par Région ou OPCO)
- Objectif : **200 stages/an**, 30 % de créations dans ces secteurs à 3 ans

Proposition 11 : Développer des « Pépinières Thématiques »

- Créer 3 pépinières spécialisées dans la Somme :
 - **Pépinière Numérique** (Amiens) : 20 places
 - Pépinière Artisanat & Création (Abbeville) : 15 places
 - Pépinière Économie Sociale et Solidaire (Péronne) : 10 places
- Loyers modérés, services mutualisés, animation collective
- Priorité aux créatrices : **50 % des places réservées**

AXE 5 : Faciliter la conciliation vie professionnelle et vie familiale

Proposition 12 : Déployer des « Solutions Garde d'Enfants Entrepreneurs »

- Créer des **crèches d'entreprise itinérantes** dans les zones rurales et QPV
- Proposer des **chèques garde d'enfants** pour les créatrices (financés par CAF + Département)
- Développer des **espaces de coworking avec garderie** (modèle « Cowork & Kids »)
- Faciliter l'accès aux **places de crèche en priorité** pour les entrepreneures (convention CAF)

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'entrepreneuriat féminin dans la Somme est à la fois une **réalité en construction** et un **potentiel sous-exploité**. Les femmes entrepreneures samariennes démontrent chaque jour leur capacité à créer, innover et pérenniser des activités économiques rentables, malgré des obstacles structurels persistants.

Ce Baromètre 2026 ne se contente pas de dresser un état des lieux : il propose **12 actions concrètes** pour transformer les constats en leviers d'action. En mobilisant l'ensemble des acteurs – élus locaux, structures d'accompagnement, entreprises, réseaux professionnels, citoyens –, la Somme peut devenir un **territoire d'excellence de l'égalité entrepreneuriale**.

Le Cercle de Theia réaffirme son engagement à mesurer, comprendre et agir pour faire de l'égalité une réalité concrète, de l'école au marché du travail, de l'éducation à l'entrepreneuriat.

Ensemble, faisons de la Somme un modèle d'égalité et d'innovation économique.

ANNEXES

Annexe 1 : Méthodologie détaillée

Protocole de recherche quantitative :

L'approche quantitative repose sur l'exploitation de bases de données officielles couvrant la période 2023-2025, avec une attention particulière portée à la désagrégation territoriale (782 communes, 46 EPCI, 3 arrondissements).

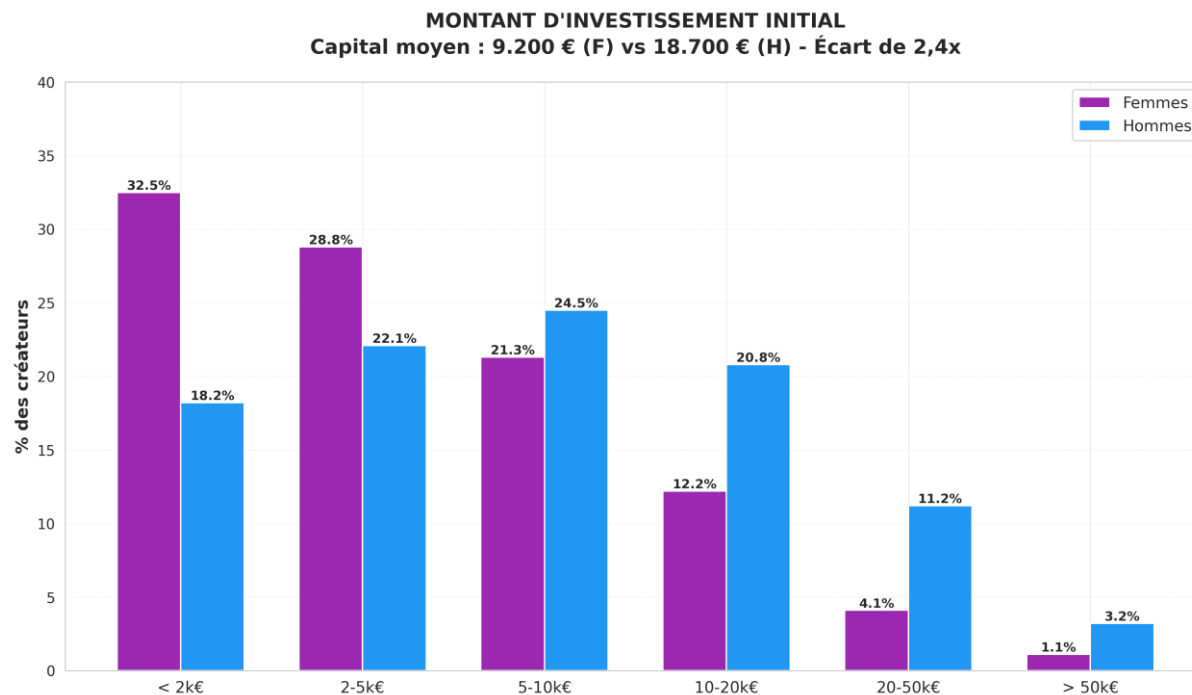


Figure 22 □ Graph08 Investissement I

Sources de données primaires :

- **Observatoire de la Création d'Entreprises (OCE)** : Exploitation exhaustive des déclarations de création auprès des Centres de Formalités des Entreprises (CFE). Variables extraites : sexe du créateur, âge, niveau de formation, secteur d'activité (code NAF), statut juridique, montant du capital initial, commune d'implantation. Extraction portant sur 5 200 créations enregistrées en 2024-2025.

- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France** : Données spécifiques sur les 315 créatrices artisanes immatriculées au Répertoire des Métiers de la Somme. Variables : métier exercé, niveau de qualification (CAP, BP, BM, BTMS), mode d'exercice (entreprise individuelle, SARL, EURL), zone géographique. Données extraites en décembre 2024.
- **Direction Générale des Entreprises (DGE)** : Exploitation du Baromètre national de l'Entrepreneuriat Féminin 2025 pour contextualiser les spécificités samariennes. Données nationales et régionales sur les montants investis, sources de financement, taux de pérennité à 1, 3 et 5 ans, chiffre d'affaires moyen.
- **INSEE** : Données démographiques issues du Recensement de la Population 2021 et des estimations 2024. Variables : population par sexe et tranche d'âge, familles monoparentales, niveau de formation de la population active, taux de pauvreté par commune et EPCI.
- **Agence France Entrepreneur** : Taux de survie des entreprises à 1, 3 et 5 ans, désagrégés par sexe du créateur et secteur d'activité.

Annexe 2 : Cartographie des structures d'accompagnement dans la Somme

Implantations et zones de couverture :

Structure	Implantation principale	Zones couvertes
BGE Picardie	Amiens (siège), Abbeville, Péronne	Ensemble du département, permanences dans 15 communes rurales
CCI Somme	Amiens, Abbeville	CA Amiens Métropole, CA Baie de Somme, EPCI périphériques
CMA Hauts-de-France	Amiens (antenne départementale), Abbeville, Ham	Ensemble du département pour les artisans
Réseau Entreprendre Picardie	Amiens	CA Amiens Métropole principalement, ouvert à l'ensemble du département
Initiative Somme	Amiens, Abbeville	Ensemble du département

France Somme	Active	Amiens	CA Amiens Métropole, déplacements QPV et rural sur RDV
ADIE France	Hauts-de-	Amiens (antenne), permanences QPV Amiens Nord, Étouvie	QPV prioritaires, zones rurales fragiles
France Travail Somme		12 agences (Amiens, Abbeville, Péronne, Albert, Ham...)	Ensemble des 782 communes
Chambre d'Agriculture Somme		Amiens (siège), 4 antennes territoriales	Ensemble du département, focus rural
Maisons de l'Emploi		Amiens Nord (QPV), Abbeville	QPV et zones urbaines sensibles

Figure 23 Cartographie des structures d'accompagnement (2025)

Services proposés par structure :

Structure	Formation	Business plan	Financement	Mentorat	Suivi création post-
BGE Picardie	Oui	Oui	Non	Oui	12 mois
CCI Somme	Oui	Oui	Non	Non	6 mois
CMA HDF	Oui	Oui	Non	Oui	6 mois
Réseau Entreprendre	Non	Non	Prêt d'honneur	Oui (2 ans)	24 mois
Initiative Somme	Oui	Oui	Prêt d'honneur	Oui	12 mois
France Active	Oui	Oui	Prêt solidaire	Non	24 mois
ADIE	Oui	Oui	Micro-crédit	Oui	24 mois
France Travail	Oui (modules)	Non	Non (ARE/ARCE)	Non	Non

Figure 24 Table 10: Services proposés par les structures d'accompagnement

Accessibilité territoriale et lacunes identifiées :

- **Rural isolé** : Éloignement des structures (jusqu'à 45 km pour certaines communes de l'Est). Nécessité de se déplacer, coût et temps. Permanences itinérantes insuffisantes (BGE : 15 communes sur 782).
- **QPV** : Bonne couverture en proximité (ADIE, Maisons de l'Emploi), mais manque de diversité des accompagnements (focus insertion, moins de dispositifs haut potentiel).
- **Zones périurbaines** : Situation intermédiaire, accès facilité aux structures d'Amiens mais sentiment de ne pas être prioritaires dans les dispositifs ciblés (QPV, rural).
- **Coordination inter-structures** : Absence de plateforme unifiée. Les créatrices naviguent seules entre les acteurs, risque de perte d'information et de découragement.
- **Mentorat** : Seules 4 structures proposent du mentorat (Réseau Entreprendre, Initiative, ADIE, CMA), avec des volumes limités ($45 + 110 + 139 + 315 = 609$ bénéficiaires, dont environ 250 femmes, soit 16 % des 1 560 créatrices).

Proposition d'amélioration : Créer une **plateforme numérique unique "Entreprendre en Somme"** centralisant l'information sur les structures, les aides, les événements, et permettant la prise de RDV en ligne.
Financement : Conseil Départemental + Région + intercommunalités.

Annexe 3 : Dispositifs d'aide financière accessibles aux créatrices samariennes

Tableau récapitulatif des aides publiques :

Dispositif	Organisme	Montant	Public cible	Conditions d'accès
NIVEAU NATIONAL				
ARE (maintien)	France Travail	Variable (100% ARE)	Demandeurs d'emploi	Inscription PE, projet validé
ARCE (capital)	France Travail	60% droits restants	Demandeurs d'emploi	Inscription PE, justificatifs création
ACRE	URSSAF	Exonération cotisations	Tous créateurs	Automatique si DE, sinon critères revenus
Nacre (disparu)	-	-	-	Dispositif supprimé en 2017
NIVEAU RÉGIONAL				

Chèque Premier Pas	Région HDF	500 €	Tous créateurs	Dossier en ligne, validation CCI/CMA
Prêt Croissance TPE	Région HDF	10 000-50 000 €	Entreprises créées depuis >1 an	CA >50k€, projet développement
Aide installation artisan	Région HDF	3 000 €	Artisans ruraux	Immatriculation RM, zone rural
NIVEAU DÉPARTEMENTAL				
Fonds garantie Somme	Département	Garantie 50% prêt	Rural/QPV	Dossier instruit par Initiative Somme
Subvention équipement	Département	1 000-5 000 €	Artisans ruraux	Dossier EPCI + Département
NIVEAU INTERCOMMUNAL				

Aide immobilier	Certains EPCI	Variable (500-3000 €)	Tous créateurs	Installation dans l'EPCI, dossier mairie
Exonération CFE	Certaines communes	Exonération 2-3 ans	Tous créateurs	Délibération municipale
PRÊTS D'HONNEUR				
Réseau Entreprendre	Réseau Entreprendre	10 000-30 000 €	Projets fort potentiel	Dossier + audition comité d'engagement
Initiative Somme	Initiative France	3 000-15 000 €	Tous projets viables	Dossier + entretien
MICRO-CRÉDIT				
ADIE	ADIE	500-10 000 €	Publics éloignés banque	Entretien + formation obligatoire
France Active	France Active	3 000-15 000 €	Projets solidaires	Dossier + accompagnement inclus

Figure 25 Table 11: Dispositifs d'aide financière accessibles dans la Somme (2025)

Analyse des lacunes :

- **Disparités intercommunales** : Sur les 46 EPCI, seulement 12 proposent des aides spécifiques à la création. Les dispositifs recensés apparaissent inégalement répartis selon les intercommunalités, et aucun dispositif départemental explicitement ciblé sur les créatrices n'a été identifié à la date de consolidation du baromètre, contrairement à certaines pratiques observées dans d'autres départements.

Recommandation prioritaire : Créer un **Guide unique des aides à la création d'entreprise dans la Somme**, actualisé annuellement, diffusé par toutes les structures d'accompagnement et disponible en ligne. Format papier + version interactive sur le site du Conseil Départemental.

Annexe 4 : Bibliographie et sources documentaires

Sources institutionnelles :

- [1] Observatoire de la Création d'Entreprises (OCE). (2025). *Créations d'entreprises dans la Somme 2024-2025*.
- [2] Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France. (2024). *Rapport d'activité 2023-2024 – Données Somme*. CMA HDF.
- [3] Direction Générale des Entreprises (DGE). (2025). *Baromètre de l'Entrepreneuriat Féminin 2025*. Ministère de l'Économie et des Finances.
- [4] Infogreffe (2025). *Profil, secteurs et tendances - Baromètre entrepreneuriat féminin 2025*
- [5] France Active & FBF (2026). *Baromètre « Les femmes et la création d'entreprise »*
- [6] INSEE. (2024). *Démographie des entreprises et des établissements – Somme*. Données 2020-2024. <https://www.insee.fr>
- [7] INSEE. (2022). *Recensement de la Population 2021 – Somme*. Données détaillées par commune et EPCI.
- [8] Agence France Entrepreneur (AFE). (2024). *Taux de survie des entreprises à 3 et 5 ans*. Données nationales et régionales.
- [9] BGE Picardie. (2025). *Rapport d'activité 2024*. BGE Réseau.
- [10] ADIE Hauts-de-France. (2025). *Bilan d'activité 2024 – Somme*. ADIE.

[11] France Active. (2025). *Rapport d'impact 2024 – France Active Somme*. France Active.

[12] Initiative France. (2025). Bilan national et territorial 2024 – Initiative Somme. Initiative France.

Rapports et études nationales :

[13] France Stratégie. (2024). Femmes et Entrepreneuriat en France : état des lieux et leviers d'action. Rapport remis au Premier ministre.

[14] Cour des Comptes. (2025). Les inégalités entre les femmes et les hommes, de l'école au marché du travail. Rapport public thématique.

[15] Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE). (2023). *Entrepreneuriat des femmes : pour un écosystème favorable*. Avis n°2023-11-15-SAN-037.

[16] APEC. (2024). *Les femmes cadres et l'entrepreneuriat*. Étude qualitative et quantitative.

[17] BPI France. (2024). Les entrepreneures en France : profils, parcours et besoins de financement. BPI Le Lab.

Baromètres Theia antérieurs :

[18] Cercle de Theia. (2024). Baromètre de l'Égalité de la Somme 2024 : Emploi et Inégalités Professionnelles. Édition 1, 52 pages.

[19] Cercle de Theia. (2025). Baromètre de l'Égalité de la Somme 2025 : Éducation et Famille comme Piliers de l'Égalité. Édition 2, 68 pages.

Ouvrages de référence :

- [20] Ahl, H. (2006). "Why Research on Women Entrepreneurs Needs New Directions". *Entrepreneurship Theory and Practice*, 30(5), 595-621.
- [21] Brush, C., de Bruin, A., & Welter, F. (2009). "A gender-aware framework for women's entrepreneurship". *International Journal of Gender and Entrepreneurship*, 1(1), 8-24.
- [22] Chasserio, S., Pailot, P., & Poroli, C. (2014). "When entrepreneurial identity meets multiple social identities: Interplays and identity work of women entrepreneurs". *International Journal of Entrepreneurial Behavior & Research*, 20(2), 128-154.

Littérature grise et ressources en ligne :

- [23] Réseau Entreprendre. (2024). *Mentorat entrepreneurial : impact et bonnes pratiques*. Livre blanc. <https://reseau-entreprendre.org>
- [24] Fédération Pionnières. (2024). *Observatoire de l'entrepreneuriat féminin 2024*. <https://federationpionnieres.org>
- [25] Les Premières. (2024). *Réseau professionnel féminin : annuaire et actions 2024*. <https://lespremières.fr>
- [26] Femmes Chefs d'Entreprises (FCE). (2024). *Panorama de l'entrepreneuriat féminin en France*. <https://fcefrance.com>

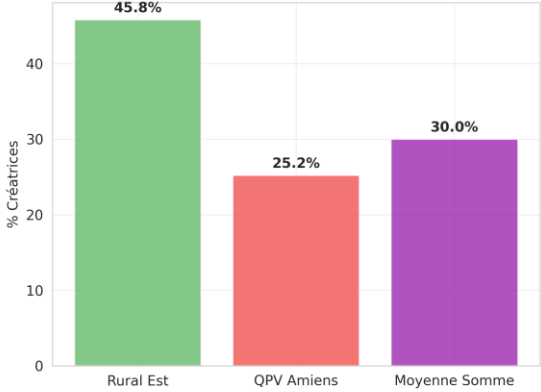
Données complémentaires :

**DASHBOARD EXÉCUTIF - Baromètre Theia 2026
Entrepreneuriat Féminin Somme**

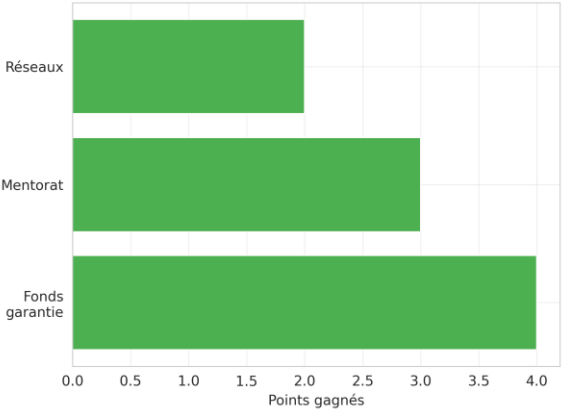
KPI Exécutifs



Contrastes Territoriaux



Impact Propositions



Trajectoire 2028

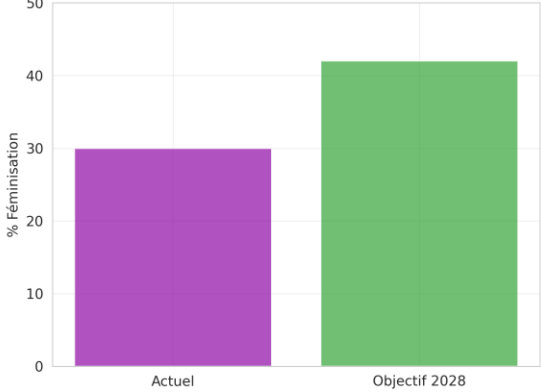


Figure 26 Graph 20 Dashboard Executif

[27] Préfecture de la Somme. (2024). *Atlas de la Politique de la Ville – Somme*. Liste des 6 QPV et indicateurs socio-économiques.

[28] Conseil Départemental de la Somme. (2024). Schéma Départemental de Développement Économique 2024-2030.

[29] Région Hauts-de-France. (2023). Stratégie Régionale pour l'Égalité Femmes-Hommes 2023-2028.

[30] Agglomération Amiens Métropole. (2024). Plan d'Action pour l'Égalité Professionnelle 2024-2026.

Note méthodologique : Toutes les sources ont été consultées entre janvier 2024 et février 2026. Les liens URL ont été vérifiés en février 2026. Les données chiffrées citées dans le corps du document sont systématiquement référencées à leur source d'origine via le système de citations numérotées [1] à [31].